RAPPORT SUR

L'ATELIER SUR L'ADOPTION D'UN PLAN DE GESTION ET DE CONSERVATION DES TORTUES MARINES À MADAGASCAR

ANTANANARIVO, MADAGASCAR, 7-9 FÉVRIER 2011

Compilé et edité par Frances Humber & Douglas Hykle

Juin 2011

IOSEA Marine Turtle MoU

blue ventures
discovery through research

Liste des Acronymes

ASCLME	Agulhas and Somali Current Large Marine Ecosystem
BV	Blue Ventures
CEDTM	Centre of Study and Discovery of Marine Turtles, La Réunion
CI	Conservation International
DPRH	Direction regionale de la Peche et des Resources Halieutiques
CNDO	Centre National de Données Océanographiques
CNRE	Centre National de Recherches sur l'Environnment, MESUPRES
CNRO	Centre National de Recherches Oceanographiques, MESUPRES
CSP	Centre de Surveillance des Peches (Ministère de la Peche et des Resources Halieutiques)
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial
FIMIHARA	FIambanana MIaro sy HAnasoa ny RAnomasina (Association for the Protection and Conservation of the Ocean)
GAPCM	Groupement des Aquaculteurs et Pecheurs de crevette Malagache
GEM	Grands écosystèmes marins
GIZC	Comité National pour la Gestion Intégrée des Zones Côtières et Marines
IFREMER	Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer, La Réunion
IHSM	Institut Halieutique et des Sciences Marines, Toliara
IOSEA	Memorandum of Understanding on the Conservation and Management of Marine Turtles and their Habitats of the Indian Ocean and South-East Asia
LME	Large Marine Ecosystem
LMMA	Locally Managed Marine Area
MEF	Ministère de l'Environnment et des Forets
MESUPRES	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MHNG	Natural History Museum of Geneva
MPA	Marine Protected Area
MPRH	Ministère de la Peche et des Resources Halieutiques
NGO	Non-governmental organisation
PACP	Projet d'Appui aux Communautés des Pêcheurs de Toliara
PNRC	Programme National de Recherche Crevettière
SAGE	Service d'Appui à la Gestion de l'Environnement
SWIOFP	Southwest Indian Ocean Fisheries Project
TED	Turtle Excluder Device
TSA	Turtle Survival Alliance
WCS	Wildlife Conservation Society
WIO	Western Indian Ocean
WIO-MTTF	Western Indian Ocean Marine Turtle Task Force
WIOMSA	Western Indian Ocean Marine Science Association
WWF	World Wide Fund for Nature

Table des Matières

Résumé Exécutif **1**

Contexte **5**

Les Objectifs de l'atelier **7**

Objectif global: 7
Objectifs spécifiques: 7

Résumé de la 1ère journée **8**

Point 1 de l'ordre du jour: La cérémonie d'ouverture 9
Point 2 de l'ordre du jour: Présentation du Mémorandum d'Accord sur la gestion et la Conservation des tortues marines de l'IOSEA 9
Présenté par M. Douglas HYKLE (Coordinateur du Programme IOSEA) 9
Point 3 de l'ordre du jour: Présentation du Centre de Surveillance des Pêches « Situation actuelle des textes juridiques en vigueur et mesures de protection des tortues marines à Madagascar » 10
Présenté par M. Rijasoa FANAZAVA (CSP) 10
Point 4 de l'ordre du jour : Présentation de l'IHSM « Statut des tortues marines à Madagascar » 12
Présenté par M. Berthin RAKOTONIRINA (IHSM, Tuléar) 12
Point 4 de l'ordre du jour : Présentation du SWIOFP « Projet régional SWIOFP – Considération de la préservation des Tortues marines » 13
Présenté par Mme Hajairina Razafindrainibe (SWIOFP NCC5, SAGE): 13
Point 5 de l'ordre du jour : Présentation du Projet SWIOFP « Aperçu général des initiatives en cours, récemment menées à Madagascar » 14
Présenté par M. Dannick RANDRIAMANANTENA (WWF) : 14
Point 6 de l'ordre du jour : Présentation du Blue Ventures « Les Activités de recherche de Blue Ventures » 16
Présenté par Mlle. Frances HUMBER (Coordinateur de recherche BV) 16
Point 7 de l'ordre du jour: Présentation de WWF « Les activités de recherche de WWF» 17
Presenté par M. Harifidy RALISON (Coordinateur de Programme Marine de l'Ouest de l'Océan Indien de WWF) 17
Point 8 de l'Ordre du jour : Présentation du MHNG « Les résultats des travaux effectués sur les tortues marines dans les Iles Barren » 18
Présenté par Mlle. Audrey CAMPILLO (Etudiante) 18
Point 9 de l'ordre du jour: La Présentation du« Projet Fano » de ReefDoctor 19
Présenté par Mlle. Emma GIBBONS (ReefDoctor) 19
Résumé de la 2nde journée 22
Point 1 de l'ordre du jour: Travail de groupe 22
Point 2 de l'ordre du jour: Présentation des travaux de groupes 22
Groupe 1: 22
Groupe 2: 25
Groupe 3: 27
Point 3 de l'ordre de jour: Synthèse des discussions de groupes et les priorités 29
Résumé de la 3 ème journée 31
Point 1 de l'ordre du jour: Présentation de Dr. George Hughes « Programmes de gestion et de conservation des tortues marines dans l'Océan Indien et les résultats de ces programmes » 31
Point 2 de l'ordre du jour: Présentation par M. Stéphane Ciccione « Programmes de gestion et de conservation sur les tortues marines à La Réunion, Mohéli, Mayotte. Les impacts des mesures de conservation sur les populations nidifiantes des tortues marines dans le sud-ouest de l'Océan Indien » 31
Point 3 de l'ordre du jour: Communication de M. Roger Samba 32
Point 4 de l'ordre du jour: Les Axes Stratégiques 34

Annexes 43

Annexe 1: Agenda 43
Annexe 2: Tableau des acteurs 47
Annexe 3: Documents juridiques pertinents 53

Résumé Exécutif

Un atelier sur “L'adoption de la gestion des tortues marines et des plans de conservation à Madagascar“ s’est tenu à Antananarivo, Madagascar, du 7 au 9 février 2011. L'atelier a été organisé à la suite d'une requête formulée par Madagascar pour un appui technique du MoU sur les tortues marines de l’IOSEA ou le Mémorandum d'accord sur la Conservation et la Gestion des Tortues Marines et leurs Habitats dans l'Océan Indien et dans le Sud-Est Asiatique. Il s'agit d'un cadre non contraignant, initié dans le cadre de la *Convention sur les Espèces Migratrices (CMS)*, à travers lequel les États de l'Océan Indien et du Sud-Est Asiatique, ainsi que d'autres États concernés et leurs partenaires, collaborent ensemble pour protéger, conserver, reconstituer et restaurer les tortues marines et leurs habitats.

L’objectif global de l’atelier a été de:
Renforcer les recherches et la Conservation sur les Tortues marines à Madagascar de manière à accomplir les objectifs du pays dans le cadre du programme IOSEA.

Les objectifs spécifiques de l’atelier ont été de :

- Identifier les principales menaces sur les tortues marines à Madagascar ;
- Mettre en évidence les lacunes dans les recherches et la compréhension et les méthodes les plus pratiques et les plus efficaces pour combler ces lacunes ;
- Appuyer les actions de conservation les plus efficaces pour réduire les menaces ;
- Discuter et planifier comment mettre en application les meilleures initiatives de pratique de Conservation dans l'ensemble de Madagascar ;
- Développer un « Plan d'action national » ou une « stratégie » fixant les priorités les plus importantes (et/ou les actions les plus pratiques /réalisables) identifiées durant l’atelier.

Cinq des sept espèces de tortues marines rencontrées au niveau mondial sont présentes dans les eaux de Madagascar et dans l’Ouest de l'Océan Indien (WIO), notamment: la tortue verte (*Chelonia mydas*), la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*), la tortue caouanne (*Caretta caretta*), la tortue luth (*Dermochelys coriacea*), et la tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*). Les cinq espèces sont répertoriées en tant qu’espèces en danger ou en danger critique d’extinction dans la Liste Rouge des espèces menacées de l'UICN. Ces espèces sont toutes inscrites dans l’Annexe I de la Convention sur les Espèces Migratrices.

La première journée de l'atelier a porté sur la revue des objectifs et du rôle du MoU sur les tortues marines de l'IOSEA, sur les menaces sur les populations de tortues marines, ainsi que sur les activités et les programmes en cours, effectués par le gouvernement, les institutions de recherche et les ONGs à Madagascar.

Divers intervenants de différentes organisations travaillant sur la recherche des tortues marines et de la conservation, dont - le WWF, le CSP, l'IHSM, le Projet SWIOFP, Blue Ventures, ReefDoctor et le MHNG - ont respectivement effectué une présentation sur leurs activités, objectifs, résultats et perspectives.

Les présentations et les discussions qui ont suivi ont donné lieu à deux principales conclusions de la journée, à savoir:

1. la principale menace à Madagascar qui pèse sur les tortues marines est constituée par la pêche traditionnelle non gérée et sa potentialité à entraîner la surexploitation et,
2. Aucun consensus clair n'a été dégagé sur le statut des lois et des textes juridiques pertinents relatifs aux tortues marines.

La seconde journée de l'atelier a été axée sur les approches pratiques appropriées à la conservation et la recherche sur les tortues marines à Madagascar. Les principaux objectifs ont été d'identifier et de prioriser les actions importantes de conservation nécessaires pour la conservation des tortues marines à Madagascar, et d'identifier les actions pratiques qui pourraient être mises en œuvre par les différents acteurs, des autorités locales aux communautés locales.

Cinq points importants ont été mis en exergue. Il a été noté que le manque de communication était inhérent à toutes ces questions importantes. Des «Orientations stratégiques» ont été proposées en ce qui concerne les cinq principaux problèmes identifiés par les participants, au cours d'un débat ouvert effectuée en plénière.

1. Manque de connaissance empirique et scientifique

La conservation des tortues devrait être intégrée dans la gestion des sites en cours, mais il a été noté que l'habitat des tortues marines situé à l'extérieur de l'AMP peut constituer un problème. La collaboration et le partage des expertises à l'échelle nationale ont été considérés comme importants, et les organisations, particulièrement celles qui travaillent dans la même région, ont été encouragées à partager les «leçons apprises ». En général, il est nécessaire d'assurer une meilleure coordination ainsi que de conduire des recherches tout en effectuant une application pratique. Les ONG dont les bureaux sont établis dans d'autres pays, devraient utiliser leurs réseaux pour identifier les connaissances et les études qui pourraient être transmises ou adaptées au contexte malgache.

2. Les règlementations ne sont ni comprises ni appliquées

Pour traiter les questions relatives à la législation des tortues marines à Madagascar, il est nécessaire: 1) d'identifier et de revoir l'efficacité de la législation existante, et 2) de sensibiliser toutes les parties prenantes, y compris les communautés locales sur la réglementation applicable ainsi que sur les avantages socio-économiques de l'utilisation durable des tortues.

Généralement, il a été convenu que les lois actuelles ne sont pas suffisamment en mesure d'assurer la protection des tortues marines à Madagascar. Il a été proposé que la législation sur les tortues marines à Madagascar devrait viser à: 1) arrêter le commerce des tortues et 2) de trouver un moyen pour assurer la consommation individuelle de tortues par les Vezo et par d'autres pêcheurs traditionnels. La possibilité d'avoir recours au *Dina* dans la conservation des tortues marines a été soulignée, tout en notant qu'un tel instrument doit se conformer à la législation nationale en vigueur.

Il a été souligné que toute révision ou modification de la législation devrait être techniquement dirigée par le ministère de la Pêche, mais il a été suggéré que d'autres ministères pourraient y participer, peut-être à travers un organe interministériel, comme l'actuel Comité National pour la Gestion Intégrée des Zones Côtières et Marines (Comité GIZC).

3. Importance de l'implication des communautés locales

Il a été jugé essentiel d'impliquer directement les communautés locales dans le suivi et la recherche sur les tortues marines, ainsi que dans la perpétuation des connaissances traditionnelles utiles et pratiques. Les conventions au niveau des village pourraient être des outils efficaces pour l'auto-suivi de la pêche aux tortues. Cependant, l'intégration communautaire sera efficace que si les activités ne sont pas perçues par les communautés comme imposées de l'extérieur et que si l'appropriation des projets a été inculquée aux communautés afin qu'elles se considèrent comme les principaux bénéficiaires. Toutefois les ONG ont été encouragées à apporter leur appui aux communautés, du fait qu'elles ont réussi à travailler dans des zones enclavées/endroits éloignés.

L'importance de l'utilisation des structures et organisations existantes a été souligné, notamment les associations communautaires, pour mettre en œuvre efficacement les plans d'action futurs. La conservation des tortues marines devrait être intégrée dans les documents locaux et les plans d'actions/d'activités. L'utilisation potentielle des *Dina* à Madagascar est un outil très important en raison du fait qu'ils ont été adoptés et respectés par les communautés locales. La conservation des tortues marines ne devrait pas être considérée par les organisations comme une question à part, mais elle doit être intégrée dans l'ensemble des plans d'activités globales.

4. La coopération régionale

Une coopération accrue est nécessaire pour établir ou renforcer les réseaux régionaux et nationaux, et de les intégrer dans tous les secteurs concernés par la conservation des tortues marines.

Les participants ont étudié comment les différents acteurs à Madagascar pourraient encore améliorer leur coopération d'une manière plus efficace encore afin de mieux progresser au cours des 1-2 prochaines années. Ils ont examiné la meilleure disposition possible pour assurer la

continuité de l'atelier. Plusieurs possibilités ont été proposées pour la mise en place d'un groupe de travail national sur les tortues marines:

• Créer un nouveau groupe de travail au sein du comité GIZC;
• Ajouter aux responsabilités de l'actuel sous groupe GIZC la gestion des écosystèmes;
• Intégrer les fonctions du Point Focal IOSEA dans celles du sous-groupe GIZC.

Il a été suggéré que puisque le CNRE est déjà membre du comité GIZC et puisque les tortues marines ont déjà fait l'objet de discussions au sein du GIZC, l'intégration formelle des préoccupations sur les tortues marines sur la gestion des écosystèmes dans le sous-groupe serait l'option la plus pratique. Il serait également important d'inclure les communautés locales ainsi que les ONG et les Centres de recherche dans tout réseau national.

La coopération régionale a également été considérée comme ayant une importance capitale étant donné la nature migratoire des tortues marines. Les experts sont disponibles au sein de la région du WIO et pourraient partager leur expertise et leur connaissance en matière de recherche scientifique. Beaucoup étaient membres du Groupe de travail/task force sur les tortues marines du WIO, qui a apporté son appui dans la mise en œuvre du Plan de Gestion et de Conservation régionale de l'IOSEA. Les efforts fructueux obtenus dans la région du WIO peuvent être utilisés pour piloter les meilleures pratiques, et les parties prenantes ont été encouragées à utiliser les ateliers de finances existant pour favoriser la collaboration au niveau régional (par exemple WIO-MTTF, WIOMSA).

5. Les problèmes politiques

Les participants ont noté qu'il serait difficile de travailler sur des initiatives de conservation à long terme sans une amélioration de la situation économique, politique et organisationnelle à Madagascar, et qu'une nouvelle législation pourrait être difficile à mettre en œuvre dans la conjoncture actuelle.

Pour clore l'atelier, il a été convenu que le CNRE et le GIZC devraient poursuivre leurs consultations, en tenant compte des nombreuses idées utiles qui ont été exprimées. L'identification des questions importantes, et la suggestion d'interventions constructives, effectuées dans une perspective de résolution des problèmes fondamentaux, aideront Madagascar à peaufiner et adopter son plan de gestion avec la participation des parties concernées.

L'atelier a été abrité par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique avec l'appui financier du MoU sur les tortues marine de l'IOSEA, grâce à une subvention de la United States Fish and Wildlife Service (Marine Turtle Conservation Fund). Il a été co-organisé par le Centre National de Recherches sur l'Environnement (CNRE) et Blue Ventures.

Contexte

Cinq des sept espèces de tortues marines rencontrées dans plusieurs régions du monde, sont présentes dans les eaux de Madagascar et dans l'Ouest de l'Océan Indien (WIO), notamment : la tortue verte (*Chelonia mydas*), la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*), la tortue caouanne (*Caretta caretta*), la tortue luth (*Dermochelys coriacea*), la tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*). Les cinq espèces sont répertoriées en tant qu'espèces en danger ou en danger critique d'extinction dans la Liste Rouge des espèces menacées de l'UICN. Par ailleurs, toutes les espèces de tortues sont listées dans l'Annexe I de la Convention des Nations Unies sur les Espèces Migratrices appartenant à la faune Sauvage (CMS). Des menaces pèsent sur les tortues marines nidifiantes et sur celles qui sont à la recherche de leur alimentation. A Madagascar, les principales menaces incluent l'exploitation des nids et des femelles nidifiantes, les prises accessoires dans la pêcherie industrielle et la chasse aux tortues à la recherche de leur alimentation pour la consommation de leur viande.

Le Mémorandum d'Accord sur la Conservation et la Gestion des Tortues Marines et leurs Habitats dans l'Océan Indien et de l'Asie du Sud-Est (le MoU sur la tortue marine de l'IOSEA) est un cadre non contraignant , initié dans le cadre de la CMS, à travers laquelle les Pays de l'Océan Indien et de l'Asie du Sud Est, ainsi que d'autres États concernés et leurs partenaires, peuvent collaborer pour protéger, conserver, reconstituer et restaurer les tortues marines et leurs habitats.

Le Mémorandum d'accord sur les tortues marines de l'IOSEA regroupe actuellement 32 États Membres, englobant presque la plupart des pays aux importants littoraux dans l'Océan Indien et dans la région de l'Asie du Sud Est. Les Etats signataires sont dirigés par un Comité Consultatif de huit membres lesquels sont d'éminents scientifiques sur la tortue marine et des experts dans divers domaines. Les Etats signataires, qui sont appuyés par les efforts de nombreuses organisations non gouvernementales et intergouvernementales, travaillent pour la mise en œuvre collective d'un ambitieux plan de conservation et de gestion (CMP). Le plan inclut 24 programmes et plus de 80 activités autonomes. Le 22 janvier 2003, Madagascar a signé le Mémorandum d'entente sur la tortue marine de l'IOSEA lequel est entré en vigueur le 1 avril 2003.

Madagascar est également représenté au sein de la Task Force/Groupe de travail de la région Ouest de l'Océan Indien (WIO-MTTF). Il s'agit d'un groupe de travail technique, non politique, composé de spécialistes provenant de onze pays de l'Ouest de l'Océan Indien (Comores, France (La Réunion), Kenya, Madagascar, Maurice, Mozambique, Seychelles, Somalie, Afrique du Sud et le Royaume-Uni (BIOT), la République-Unie de Tanzanie, ainsi que par des représentants des organisations intergouvernementales, des Organisations non gouvernementales et des Universités de la région. Le groupe de travail sert d'organe consultatif auprès des Etats membres, signataires de la Convention de Nairobi et de l'IOSEA.

Un programme d'assistance technique et de renforcement des capacités a été mis en place dans le cadre de l'IOSEA pour fournir des appuis techniques aux Etats signataires dans leur effort de mise en œuvre du Plan de Gestion et de Conservation (PGC/CMP).
Le programme vise à :

- assurer le renforcement de capacité et une plus grande autonomie à l'échelle nationale et sous-régionale, pour promouvoir l'intégration des diverses composantes clés de l'IOSEA dans les stratégies de conservation nationales,
- encourager la participation active des principales parties prenantes de toute la région et
- favoriser une plus grande collaboration entre les pays signataires.

L'idée d'organiser l'atelier d'Antananarivo a émané d'une requête soumise par Madagascar pour bénéficier d'un appui technique de l'IOSEA, portant sur le suivi de la rencontre WIO-MTTF organisée conjointement avec un Symposium scientifique de l'Association de la Science Marine de l'Ouest e l'Océan Indien (WIOMSA)

Les Objectifs de l'atelier

Objectif global:

Renforcer les recherches et la Conservation sur les Tortues marines à Madagascar de manière à accomplir les objectifs pour Madagascar, en tant que membre du programme IOSEA.

Objectifs spécifiques:

- Identifier les plus grandes menaces sur les tortues marines à Madagascar;
- Mettre en évidence les lacunes dans les recherches et la compréhension et les méthodes les plus pratiques et les plus efficaces pour combler ces lacunes;
- Appuyer les actions de conservation les plus efficaces pour réduire les menaces;
- Discuter et planifier comment mettre en application les meilleures initiatives de pratique de Conservation dans l'ensemble de Madagascar;
- Développer un « Plan d'action national » ou une « stratégie » fixant les priorités les plus importantes (et/ou les actions les plus pratiques /réalisables) identifiées durant l'atelier.

Résumé de la 1ère journée

L'objectif global de l'atelier *"L'adoption d'un plan de gestion et de conservation des tortues marine à Madagascar"* vise à renforcer les objectifs de la recherche et de la conservation de la tortue marine à Madagascar.

La première journée de l'atelier a portée sur la revue des objectifs et du rôle du MoU sur les tortues marines de l' IOSEA, sur les menaces qui pèsent actuellement sur leurs populations, ainsi que sur les activités et les programmes en cours, réalisés respectivement par le gouvernement, les institutions de recherche et les ONGs à Madagascar.

Parmi les espèces de tortues marines présentes à travers le monde, cinq sont rencontrées dans les eaux malagasy. La journée du lundi 7 février a été consacrée à la présentation des activités, des objectifs, des résultats et des éventuelles perspectives des différentes organisations qui œuvrent dans la recherche et la conservation des tortues marines.

Les deux principales conclusions de la journée ont été les suivantes:

- La menace majeure sur les tortues marines à Madagascar est constituée par le non gestion de la pêche traditionnelle et sa potentialité à entraîner la surexploitation.
- Aucun consensus clair n'a été dégagé sur le statut des lois et des principaux textes relatifs aux tortues marines.

La liste des intervenants de cette journée est composée de :

1) M. Douglas Hykle (IOSEA): Présentation de l' IOSEA
2) M. Berthin Rakotonirina (Institut Halieutique et des Sciences Marines/ IHSM): Une revue du statut des tortues marines à Madagascar
3) M. Rijasoa Fanazava (Centre de Surveillance des Pêches /CSP): Revue des lois actuelles sur les tortues marines à Madagascar
4) Mme. Hajanirina Razafindrainibe & M. Dannick Randriamanantena (Le projet des Pêcheries du Sud-Ouest de l'océan Indien /SWIOFP): Les Objectifs et les composantes du Projet SWIOFP et les activités sur les tortues marines à Madagascar
5) Mlle. Fran Humber (Blue Ventures Conservation): Le programme de Recherche et de Conservation des tortues marines mis en œuvre par Blue Ventures à Madagascar.
6) M. Harifidy Ralison (WWF): Le programme de recherche et de conservation mené par le WWF
7) Mlle. Audrey Campillo (Musée d'Histoire Naturelle de Genève/MHNG): Les résultats des travaux sur les tortues marines dans les îles Barren.
8) Mlle. Emma Gibbons (ReefDoctor): Les résultats des travaux sur les tortues marines, le Projet Fano, par ReefDoctor.

Point 1 de l'ordre du jour: La cérémonie d'ouverture

La rencontre a été organisée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Centre National de Recherches sur l'Environnement (CNRE) qui y est rattaché est le point focal de l'IOSEA. L'atelier a été officiellement ouvert par M. Christian Ralijaona, Secrétaire General du MESUPRES, après les discours de bienvenue prononcés respectivement par le Directeur du CNRE, Dr. Pierre Ravelonandro, et par le Coordinateur du programme IOSEA, M. Douglas Hykle.

Point 2 de l'ordre du jour: Présentation du Mémorandum d'Accord sur la gestion et la Conservation des tortues marines de l'IOSEA

Présenté par M. Douglas HYKLE (Coordinateur du Programme IOSEA)

M. Douglas Hykle a présenté aux participants le Mémorandum d'accord de l'IOSEA (http://ioseaturtles.org). L'IOSEA est un accord intergouvernemental entre les pays de l'Océan Indien et de l'Asie du Sud Est. Actuellement, il compte 32 pays membres et il est la plus grande convention intergouvernementale sur la conservation de tortues marines qui ait existé dans le monde (tableau 1).

Tableau 1 Les Etats Signataires de l'IOSEA

Les Etats Signataires de l'IOSEA (Situation en décembre 2010)
Australie, Bahreïn, Bangladesh, Cambodge, Comores, Erythrée, France, Inde, Indonésie, République Islamique d'Iran, Jordanie, Kenya, Madagascar, Maldives, Maurice, Mozambique, Myanmar, Oman, Pakistan, Papouasie- Nouvelle Guinée, Philippines, Arabie Saoudite, Seychelles, Afrique du Sud, Sri Lanka, Thaïlande, Emirats Arabes Unis, Royaume Uni, République Unie de Tanzanie, Etats Unis d'Amérique, Vietnam, Yémen

L'objectif du Mémorandum d'accord de l'IOSEA est de protéger, conserver, reconstituer et restaurer les tortues marines et leurs habitats, en se basant sur les données scientifiques les plus pertinentes, en tenant compte de l'environnement spécifique, des caractéristiques socio-économiques et culturelles des Etats signataires.

M. Douglas Hykle a ensuite présenté les composantes du site web de l'IOSEA qui permet de faciliter les échanges d'informations entre les pays et les partenaires. Chaque pays est tenu de fournir périodiquement un rapport standard. Les informations suivantes sont disponibles et accessibles à tous sur le site:

- Les textes officiels et les documents de réunions
- Les rapports nationaux, contenant les informations suivantes:
  - Les activités de conservation mises en œuvre dans les pays membres
  - Les espèces existant dans des sites donnés dans les pays membres
  - Les sites importants pour les tortues marines

- Les menaces sur les tortues marines selon les sites et les activités d'atténuation mises en oeuvre
- Les programmes sur les tortues marines mis en œuvre dans chaque pays
- Une bibliothèque électronique sur les rapports et les documents (articles), initialement focalisée sur la région Ouest de l'Océan Indien
- l'information sur le suivi par satellite pour toute la région de l'IOSEA
- Les séries de marquages utilisées dans les différents pays

Un système a été également mis en place pour évaluer la performance des Etats signataires, effectuée à partir des rapports d'activités soumis par chaque pays. Un résumé global des performances est présenté sous forme de matrice codée, en couleur, dont un exemple peut être trouvé dans le document sur la revue de la mise en œuvre de l'IOSEA, préparée en 2008. La matrice est jointe au rapport en annexe 1 (p55), laquelle peut être téléchargée sur le site, à l'adresse suivante : http://ioseaturtles.org/UserFiles/File/meeting_files/MT_IO5_DOC06-0_Implementation_progress.pdf

M. Douglas Hykle a également présenté aux participants le comité régional mis en place dans le cadre de l'IOSEA qui joue le rôle de "la task force/ groupe de travail sur la tortue marine de l'Ouest de l'Océan Indien » et qui est actuellement présidé par le Dr Ronel Nel. Le WIO-MTTF est composé d'experts désignés par les représentants des pays et par d'autres organisations qualifiées. L'objectif du groupe est d'accroître la coopération, la communication, le renforcement des capacités et le partage des informations sur la conservation et la recherche sur les tortues dans l'Ouest de l'Océan Indien.

Point 3 de l'ordre du jour: Présentation du Centre de Surveillance des Pêches « Situation actuelle des textes juridiques en vigueur et mesures de protection des tortues marines à Madagascar » Présenté par M. Rijasoa FANAZAVA (CSP)

Le rôle du CSP est de protéger et de conserver les ressources aquacoles et halieutiques par le biais de suivi, de réglementations et de la surveillance pour une exploitation durable. Le CSP assure l'inspection des navires et des engins de pêche et garantit leur conformité par rapport aux règlementations sur les pêcheries.

Deux principales menaces pèsent sur la survie des tortues, notamment la pêche traditionnelle destinée à la consommation et les prises accessoires par les crevettiers.

Le représentant du CSP a présenté les divers textes législatifs qui garantissent une entière protection aux tortues marines contre l'exploitation nationale et internationale, en particulier le Décret n ° 88-243.

Le représentant du CSP a continué sa présentation par la description des mesures prises pour protéger les tortues marines contre les prises accessoires ou accidentelles effectuées par les navires commerciales .Le décret n ° 2003-1101 du 25 Novembre 2003, rend obligatoire pour tous les crevettiers de poser sur leurs filets des dispositifs d'exclusion des tortues marines (DET) et des dispositifs de réduction des prises accessoires (BRD). Le rôle du CSP a consisté à mener des audits et de contrôles auprès des engins de pêche à quai. Ils effectuent également le suivi et l'inspection des bateaux et des engins, en mer. Cette mesure a connu un succès depuis qu'il a été signalé que la capture accidentelle des tortues marines par les chalutiers a diminué, passant de 142 en 2004 à seulement à 2 en 2005. Toutefois, il convient de noter que ces chiffres ne représentent que 30% de la flotte nationale dans 4 régions de Madagascar, comprenant la région de Melaky. Il a également été souligné que l'étendue des inspections en mer, afin de certifier la conformité a été limitée, et que le financement ait été limité de sorte que la capacité d'observations a été réduite

Le représentant du CSP a fait remarquer que les lois existantes présentent actuellement des lacunes, car les tortues marines prises à Madagascar ne sont pas l'objet de commerce international, mais destinées à la consommation locale (qui n'est pas traitée de manière appropriée par les lois existantes). Il a noté que des lacunes existent au niveau de l'application du texte actuel, affectant à la fois les pêcheurs et les niveaux de sanction, il en est de même pour le commerce aux niveaux international et local.

Questions et points importants:

- Un débat s'est engagé sur la clarification de la différence entre le CITES qui réglemente le commerce entre des pays plutôt que la consommation au niveau d'un pays particulier et les lois nationales.

- Il a été souligné que la Convention des Nations Unies sur les Espèces Migratrices appartenant à la faune Sauvage (C MS) a été conçue pour promouvoir la coopération entre les pays qui partagent les mêmes espèces migratrices, tout en exigeant des mesures de protection stricte à l'endroit des espèces en danger au niveau de chaque État membre. En tant que telle, la CMS complète parfaitement la Convention sur le Commerce International des Espèces menacées d'Extinction (CITES), à qui il manque ces dispositions.

- Une discussion a porté sur le non clarification des lois actuelles à Madagascar et les participants étaient confus quant au texte exact qui énonce réellement l'entière protection des tortues marines.

- Question: (M. Tiana Ramahaleo): Quelle est la mesure prise par l'IOSEA à l'endroit des pays faiblement performants/ inefficaces (qui n'ont pas réussi à compiler des données suffisantes)?

Réponse (M. Douglas Hykle): L'IOSEA n'est pas un instrument juridiquement contraignant, et par conséquent il ne peut pas imposer une sanction pour non-conformité. Par contre, il a recours à la coopération et l'appui mutuel pour atteindre ses objectifs. Par exemple, l'IOSEA a créé un programme d'appui technique qui permet aux pays de bénéficier de l'expertise de personnes qualifiées capables de fournir une assistance sur le terrain.

Point 4 de l'ordre du jour : Présentation de l'IHSM « Statut des tortues marines à Madagascar »
Présenté par M. Berthin RAKOTONIRINA (IHSM, Tuléar)

M. Berthin Rakotonirina a donné un aperçu de l'état des connaissances actuelles des tortues marines à Madagascar. Cinq (5) espèces sont présentes à Madagascar: la tortue luth (*Dermochelys coriacea*),la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*), la tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*), la caouanne (*Caretta caretta*) et la tortue verte (*Chelonia mydas*). Il a présenté une carte indiquant la distribution actuellement connue (recherche d'alimentation et nidification) des espèces de tortues à Madagascar, et des itinéraires migratoires à travers l'Ouest de l'Océan Indien.

M. Berthin Rakotonirina a présenté les menaces les plus courantes qui pèsent sur les tortues marines à Madagascar, comprenant la pêche, le commerce, la maladie et la prédation, qui a entraîné à la diminution de la population de tortues. En particulier, la consommation de tortues marines est courante à Toliara. L'estimation des prises a indiqué 1.000 à 15.000 tortues attrapées par les pêcheurs traditionnels entre Morombe et Androka.

Tableau 2. Une estimation des prises de tortues marines par des pêcheurs traditionnels entre Morombe et Androka

Taux des prises	Sources
11000 tortues par an	Hughes 1981
12000 tortues par an	Rakotonirina1987
11000 à15000/an 580 en 3 ans 1998-2001 (d'Itampolo à Tsifota)	Rakotonirina and Cooke 1994 Rakotonirina, (dans la presse)

La perte d'habitat due à l'exploitation de la pêche, à l'augmentation des infrastructures, aux activités touristiques et à la pollution menacent également les tortues marines. M. Berthin a énuméré les législations nationales (par exemple l'Arrêté présidentiel 88-243) et les textes internationaux (par exemple le CMS) que Madagascar avait promu pour la protection et la conservation des tortues marines.

Un certain nombre de stratégies locales de conservation des tortues ont été également mises en œuvre à Madagascar notamment, la participation des populations locales dans la préservation des éclosions (Taolagnaro, 1998-1999), l'élaboration de règles communautaires pour protéger les tortues (Toliara, de 1998 à 2002) ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de plans de conservation et de gestion locale (Maintirano, de 2006 jusqu'à aujourd'hui).

Pour conclure, M. Berthin Rakotonirina a terminé sa présentation sur un certain nombre de recommandations:

- Encourager le développement et l'utilisation de "Dina"
- Élaborer des stratégies pour la conservation des tortues marines et établir un plan d'action en relation avec ces stratégies
- Poursuivre et renforcer les campagnes de sensibilisation, d'éducation et d'information
- Élaborer des lois et des règlementations appropriées
- Développer la coopération régionale et internationale

Questions et points importants:

- Question: D'où viennent les tortues rencontrées à Madagascar?
  Réponse: Les tortues constituent une espèce migratrice qui vit dans toute l'océan Indien. Les sites de nidification doivent être protégés pour assurer la pérennité de l'espèce.

- Un débat portant sur l'emplacement des sites importants (nidification et alimentation) pour les tortues marines à Madagascar a fait suite à la présentation.
  M. Douglas Hykle (IOSEA) a souligné qu'un des résultats importants de l'atelier sera la réactualisation des fiches de données sur les sites qui mettraient en évidence les importantes aires d'alimentation et de recherche à Madagascar ainsi que les sites de nidification dans tout le pays.

Point 4 de l'ordre du jour : Présentation du SWIOFP « Projet régional SWIOFP – Considération de la préservation des Tortues marines »
Présenté par Mme Hajairina Razafindrainibe (SWIOFP NCC5, SAGE):

Mme. Hajanirina Razafindrainibe a présenté les objectifs *du Projet des pêcheries du Sud-Ouest de l'océan Indien* (SWIOFP) qui fait partie intégrante du plus vaste programme régional ASCLME (Les Grands Ecosystèmes Marins des Courants d'Agulhas et de Somalie) qui regroupe neuf (9) pays.

Le Projet SWIOFP est un projet de 5 ans, financé par le Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM) et mis en œuvre par la Banque Mondiale. L'objectif global est de promouvoir l'utilisation durable des ressources halieutiques et l'adoption d'une approche « écosystème » à la gestion des pêcheries au niveau des Grands Ecosystèmes Marins (GEM/LME).

Il décline trois (3) objectifs spécifiques :

- Identifier et étudier les stocks exploitables situés au large des côtes de la région
- Développer la capacité humaine et institutionnelle
- Développer une structure régionale de la gestion de la pêcherie et de la coordination de la législation en collaboration avec le SWIOFC

Le Projet SWIOFP est formé de six composantes La conservation et la recherche sur les tortues marines s'inscrit dans la Composante 1 (Analyse des lacunes en données, l'archivage des données et l'information technologique) et dans la Composante 5 (Intégration de la biodiversité dans la gestion nationale et régionale des pêches). Les objectifs et les thèmes des composantes 1 et 5 ont été présentés. A noter particulièrement, la pertinence de plusieurs thèmes de la Composante 5 relatives aux tortues marines, incluant :

(i)L'évaluation de l'état de connaissance des ressources non consommables et de la biodiversité marine:

• La distribution, les mouvements, l'abondance relative et les habitats de prédilection des mammifères marines et des tortues marines**;**

(ii) la compréhension des interactions avec la pêcherie:

• L'interaction des cétacées, les tortues marines, les oiseaux de mer et les pêches à la palangrier;

• L'approche régionale pour l'évaluation des prises accessoires et la réduction de tous les types de pêches;

• La classification des principaux sites concernés par les prises accidentelles.

Les activités énumérées du Projet SWIOFP, y compris les intrants et les extrants attendus, ont également été présentés. En ce qui concerne les tortues marines, il a été souligné que l'un des objectifs était d'évaluer les interactions entre les ressources marines non commerciales (y compris les tortues) avec la pêche commerciale, et de réduire les impacts de la pêche sur ces espèces non-ciblées.

Point 5 de l'ordre du jour : Présentation du Projet SWIOFP « Aperçu général des initiatives en cours, récemment menées à Madagascar »
Présenté par M. Dannick RANDRIAMANANTENA (WWF) :

M. Dannick Randriamanantena a mis l'accent sur les initiatives en cours à Madagascar, qui se rapportent à la composante 5 (C5) du Projet SWIOFP.

Un atelier de formation sur les tortues marines a eu lieu à La Réunion du 31 août au 2 septembre 2010. L'objectif de l'atelier a été de dispenser une formation technique aux neuf pays du SWIOFP et de prioriser les initiatives des pays participants.

Les priorités de Madagascar par rapport au C5 du SWIOFP consistaient au suivi des zones importantes pour les tortues marines (de haute diversité biologique), l'évaluation rapide des

prises accessoires, en particulier pour les activités de la pêche traditionnelle et la surveillance/pistage par satellite des individus post-nidifiant.

Tableau 3. Les initiatives récentes et en cours à Madagascar par rapport au C5

Priorités de la C5 de SWIOFP	Situation à Madagascar
Déploiement des observateurs	Existence du CSP (Centre de Surveillance des Pêches)
Evaluation des prises	Suivi à partir des zones de pêche de Velondriake et Ranobe (Sud Ouest) par Blue Ventures et Reef Doctor
Surveillance/pistage par satellite	?
Réalisation des activités de recherche et de suivi	Poursuite du suivi par WWF et Kélonia sur Nosy Iranja par Iranja Lodge; Suivi réalisé dans les Iles Barren (en attente); Analyse de données par le Centre Kélonia Réunion (ADN).
Intervention dans les sites importants	Sud Ouest, Nord Ouest (Nosy Iranja), Moyen Ouest Les Iles Barren)
Application effective des lois sur les dispositifs de réduction des prises accessoires (TEDs)	Promulgation du décret No. 2003-1101 rendant obligatoire pour les propriétaires de navires de poser des dispositifs sur leurs filets (TEDs)
Harmonisation et standardisation des protocoles	L'atelier : Dialogue entre les acteurs / Planification/ Intégration dans les initiatives régionales (MTTF-IOSEA / MTSG-IUCN)

En relation avec les activités citées dans le tableau 3, d'autres initiatives à Madagascar incluent la protection des tortues marines et leurs habitats grâce à la création d'aires marines protégées (par exemple Velondriake, Salary du Nord), la gestion communautaire des ressources (Sud Ouest Madagascar, Menabe, Melaky) et l'étude de la maladie fibropapillomas dans les îles Barren.

Questions et points importants:

- Il s'est engagée une discussion approfondie sur la question du marquage (qu'est ce qui est possible, les ressources, les avantages). Dr. George Hughes a noté que seulement 1% des balises n'est jamais trouvé même si plusieurs milliers sont posés. Il a également fait observer que si le marquage est effectué dans un pays, l'objectif doit être clair dès le début et le programme devrait établir une base centrale pour la distribution et l'enregistrement des balises ainsi que pour leur retour. Il a également souligné l'importance de travailler ensemble.

- Un bref débat a porté sur la nature des partenariats actuels dans Nosy Iranja entre le WWF, Iranja Lodge et le CNRO. Le CNRO demandé la raison pour laquelle le WWF n'a pas collaboré plus étroitement avec le CNRO dans la région.

Point 6 de l'ordre du jour : Présentation du Blue Ventures « Les Activités de recherche de Blue Ventures »
Présenté par Mlle. Frances HUMBER (Coordinateur de recherche BV)

Le programme de conservation et de recherche sur les tortues marines de Blue Ventures a été initié en 2007, en mettant l'accent sur l'évaluation de la situation de la pêche aux tortues marines. Le suivi de la pêche artisanale pourrait s'avérer difficile, surtout face aux contraintes financières, logistiques et techniques. Cependant, BV a utilisé le réseau des membres de la communauté qui ont reçu une formation et l'équipement nécessaires pour recueillir des données sur les tortues marines débarquées dans leur village. La surveillance initiale a commencé dans 12 villages environnant le village d'Andavadoaka, situé dans le sud-ouest de Madagascar. En 2007, 699 tortues ont été enregistrées dans le cadre de l'étude, 632 en 2008 et 473 en 2009. La majorité des tortues (> 93%) étaient vertes et capturées à l'aide du filet jarifa. Les résultats de cette étude ont été utilisés pour évaluer le nombre de tortues pouvant débarquer dans la province de Tuléar en 2007 car il fournit une estimation prudente de 600 tortues par 60 km. Cela équivaudrait à environ 10.000 à 16.000 tortues par an (al Humber et al. 2010).

Le programme de BV sur les tortues marines a été étendu dans la région de Kirindy Mite-et comprend actuellement la sensibilisation de la communauté. Le programme encourage également les membres de la communauté et les pêcheurs à signaler touts les nids de tortues qu'ils trouvent. Ce qui a conduit en 2008, la découverte -qui ait jamais été souvenue de mémoire d'homme- de deux premiers nids de tortues vertes en cours d'éclosion incitant la communauté locale à protéger la plage de nidation. BV envisage de continuer à l'avenir la surveillance de la pêche aux tortues et de promouvoir auprès de la communauté la conservation des tortues marines à travers des campagnes de marketing social diffusant des messages clés pour le changement de comportement.

Questions and points importants:

- Question: Est-ce qu'il est permis Actuellement de chasser les tortues dans l'AMP de Velondriake ? Non, c'est interdit par la loi. Il y a aussi une amende de 20.000 Ariary pour ceux qui campent sur la plage de nidification

- Proposition du Représentant du PACP: Un suivi accru pourrait être initié dans la zone du PACP dans le sud ouest de Madagascar où WCS et Blue Ventures y travaillent comme partenaires. Actuellement 50 réserves marines ont été créées dans le cadre de ce projet.

- Question**:** Êtes-vous en mesure de vérifier l'augmentation du nombre de tortues débarquées? Réponse: La collecte des données est le fruit des efforts des membres de la communauté dont nous ne pouvons pas en rendre compte (par exemple, s'ils omettent certains débarquements de tortue). Nous savons qu'ils ne sont pas en mesure d'enregistrer toutes les tortues débarquées dans leur village et il est probable qu'ils ratent entre 0 et 40%.

Point 7 de l'ordre du jour: Présentation de WWF « Les activités de recherche de WWF» Presenté par M. Harifidy RALISON (Coordinateur de Programme Marine de l'Ouest de l'Océan Indien de WWF)

Le représentant de WWF a présenté un aperçu de leurs initiatives actuelles sur les tortues marines à Madagascar. En 2003, les Dispositifs d'Exclusion de Tortues (DET) ont été volontairement adoptés par la pêcherie industrielle de Madagascar. Les Sociétés de pêches aux crevettes ont initié un programme de suivi des tortues marines indiquant qu'avant l'adoption des DET, 5 à 10% des tortues capturées, en mourraient. En 2005, tous les bateaux de pêche industrielle de crevettes à Madagascar ont été équipés de DETs et le nombre de tortues marines capturées aurait été réduit à zéro. Ce projet a été appuyé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial. Le WWF a également travaillé avec le gouvernement malagasy pour établir un Plan de Gestion national dans le cadre du Mémorandum d'accord de l'IOSEA

Le WWF a aussi travaillé au Nord de Madagascar, à Nosy Ranja depuis l'année 2000, réalisant le suivi des plages de nidification, en collaboration avec l'IHSM, l'Université d'Oxford et l'IFREMER. En 2005, un projet de recherche a été implanté dans les îles Barren et Maintirano, dans le Nord ouest de Madagascar, en collaboration avec le Musée d'Histoire Naturelle de Genève (MHNG) et financé par l'IFREMER et le CEDTM. Ce projet vise à appuyer la mise en place d'une conservation intégrée et un plan de gestion pour les tortues marines dans la région des îles Barren et de Maintirano (pour la période 2007-2010). À l'issu de ce travail, une diminution du niveau de l'exploitation des tortues a été remarquée et une étude complète de faisabilité a été réalisée avec le MHNG et Blue Ventures.

WWF s'est engagé à la mise en œuvre à long terme et l'intégration des programmes de conservation et de recherche sur les tortues marines dans ses sites marins qui comprennent l'AMP de Nosy Hara, les Iles Barren, Salary Nord et le Sud de Tuléar.

Questions et points importants:

- Est ce que la collaboration avec le Musée de Genève est encore en cours dans les îles Barren? M. Harifidy Ralison a souligné qu'actuellement, il n'existe pas de financement pour le projet dans les îles Barren.

- Oui, les rapports seront disponibles incessamment.

  Après la réunion: M. Stéphane Ciccione (Kelonia) a fait parvenir deux rapports sur la région pour les participants (figurant sur la liste). L'étude de faisabilité sera également disponible sous la rubrique « rapports » du site web de **Blue Ventures**.

- Dr. Alasdair Harris (BV) a réitéré l'importance cruciale des îles Barren en tant que site de conservation à Madagascar.

Point 8 de l'Ordre du jour : Présentation du MHNG « Les résultats des travaux effectués sur les tortues marines dans les Iles Barren » Présenté par Mlle. Audrey CAMPILLO (Etudiante)

Mlle. Audrey Campillo a présenté, au nom de M. Géraud Leroux, les travaux effectués dans les îles Barren depuis octobre 2005 jusqu'à octobre 2010. Les objectifs de ces travaux étaient d'établir un premier diagnostic sur l'état des populations de tortues marines dans les îles Barren et d'évaluer les interactions locales avec les populations de tortues dans le but d'élaborer une stratégie de conservation des tortues marines.

La recherche sur les tortues marines a été réalisée dans les aires d'alimentation et les sites de nidification. Dans les aires d'alimentation, 1321 tortues ont été capturées (1256 tortues vertes, 61 tortues imbriquées, 3 tortues caouannes), elles ont été mesurées et marquées. Des échantillons d'ADN ont également été prélevés pour le compte de l'IFREMER et analysés dans le cadre d'une thèse sur la diversité et la différenciation génétique des tortues vertes dans l'Océan Indien. L'étude a également mis en évidence que 16% des tortues capturées ont été touchés par le fibropapillomas (Geraud et al. 2010). Mlle. Audrey Campillo étudie également dans le cadre de sa thèse, le nombre de cas et la distribution du fibropapillomas dans les îles Barren. Un suivi annuel des sites de nidification ont eu lieu entre décembre et février, en collaboration avec M. Berthin Rakotonirina (IHSM). Les données des deux îles (Abohazo et Andrano) indiquent 4 à 5 nids par saison (de la tortue verte et de la tortue imbriquée). En 2009, au moins 27 tortues qui se sont rendues sur les plages de nidification ont été braconnées.

Mlle. Campillo a fait valoir l'existence d'un certain nombre d'autres études écologiques et socio-économiques sur les îles Barren effectués par le MHNG et d'autres partenaires. Elle a également énuméré les travaux de sensibilisation menés par le MHNG dans la région, comprenant les réunions avec les pêcheurs pour aider à la préservation des tortues marines et les présentations sur la biologie des tortues marines, effectuées dans les écoles.

En avril 2008, un atelier de trois jours a été organisé dans le but de mettre en place un Comité de Gestion de l'environnement marin de la région Melaky avec toutes les parties prenantes de la région. La biologie et les menaces pour les tortues marines ont été à l'ordre du jour dans le cadre d'une revue de l'état actuel de l'environnement dans la région. Le comité a été formalisé en juin 2010.

Alors que le projet a officiellement pris fin en 2010, M. Géraud Leroux souhaite trouver un financement supplémentaire pour pouvoir créer une AMP dans les îles Barren et poursuivre les

efforts de conservation, d'autant plus que la pression démographique sur les îles augmente de plus en plus.

Questions et points importants:

- Après la présentation, un long débat portant sur plusieurs questions pertinentes relatives aux îles Barren a eu lieu - la question sur les pêcheurs migrants, les menaces et les problèmes actuels, l'état des tortues et le niveau actuel de la surveillance.

- Question: Est-ce que les tortues découvertes, comme étant atteintes de fibropapillomas sont relâchées dans la nature ?
  Réponse**:** Oui, elles le sont.

- Question: Quelle est la nationalité des pêcheurs illégaux ?
  Réponse: la population locale font la pêche (ex. les concombres de mer etc.) pour le compte des patrons de navires asiatiques (probablement des Chinois ou des Taiwanais).

- Les premiers mois du projet de Mlle. Campillo ont été consacrés à déterminer la distribution des fibropapillomas dans les îles Barren. Après d'autres recherches sur l'apparition de la maladie dans tout Madagascar, il a été constaté également que des cas sont rencontrés à Mangily, Sud Ouest de Madagascar.

- Mlle. Campillo a également noté que l'accroissement de la population sur les îles et sur la côte a potentiellement affecté les populations de tortues. En 2007, l'équipe de recherche ont été en mesure de capturer en moyenne cinq tortues par jour pour les mesurer, maintenant ils en attrapent en moyenne, une par jour. En 2007, il n'y avait que deux bateaux de pêche sur le banc de sable de Nosy Marify, mais en 2010 il y en avait jusqu'à 56.

Point 9 de l'ordre du jour: La Présentation du« Projet Fano » de ReefDoctor Présenté par Mlle. Emma GIBBONS (ReefDoctor)

Le Projet Fano a été créé par ReefDoctor et l'IHSM dans la baie de Ranobe (Sud Ouest de Madagascar) en 2008. Le Projet est mis en œuvre en partenariat avec l'Association des pêcheurs de la région, FIMIHARA. L'objectif global du projet est d'évaluer et de suivre l'état de l'écosystème ainsi que l'évolution des pratiques sociales, en particulier ceux qui impactent les tortues marines dans la baie de Ranobe. Plus spécifiquement, le projet vise à accroître la compréhension scientifique et économique des pêcheurs de tortues marines, élaborer des programmes d'éducation communautaire, d'identifier l'importance culturelle des tortues marines et initier des débats sur gestion des pêches aux tortues avec la communauté locale. En particulier, le projet travaille en étroite collaboration avec une équipe de leaders communautaires (aînés) sur la préservation communautaire des tortues marines laquelle traduit leur souhait pour une gestion

des ressources marines. Le projet travaille également avec les enfants afin de pouvoir éduquer la prochaine génération de pêcheurs de tortues marines.

Le projet a recueilli des données sur la distribution et l'envergure de la pêche aux tortues à Ifaty depuis 2008 par le recours à des agents locaux. En 2009, plus de 169 tortues ont été débarquées et les résultats en 2010 on indiqué une légère diminution dans le nombre de débarquements. La valeur de cette pêcherie dans le village d'Ifaty est estimée à 12 millions d'ariary par an ($ 6.000). Pour conclure sa présentation, Mlle. Emma Gibbons a noté que la conservation des tortues marines à Madagascar est confrontée à trois principales questions, notamment :

1) Comment peut- être gérée une ressource commune qui migre à travers les frontières nationales et internationales?
2) Quels sont les stratégies socio-économiques, légales et culturelles les plus concrètes pour la conservation?
3) Sous quelles conditions (économiques, environnementales, sociales et politiques) la consommation de tortues marines peut-elle être considérée comme durable?

Questions et points importants:

- Il s'est ensuivi un débat base sur l'exemple de l'utilisation traditionnelle des tortues marines en Australie et la potentialité pour les natifs de devenir un groupe d'autorégulation. Dr. George Hughes a suggéré que ceci constitue une possible voie à suivre pour Madagascar

- Questions: Comment a-il-été décidé de limiter la chasse aux petites et grandes tortues marines? Et non des juvéniles?
  Réponse: Les pêcheurs Vezo ont organisé une réunion où ils ont déterminé la taille des tortues pouvant être débarquées.

- Question: Comment avez-vous évalué la valeur des tortues à 12 millions d'ariary?
  Réponse: Par le biais du prix à lequel les tortues sont vendues à Toliara.

- Question: Quels sont les rôles exacts des aînés?
  Réponse: Leur rôle, en terme simples, est de préserver la culture Vezo liée à leur identité et de la transmettre à leurs enfants.

- Question: Est-ce qu'on peut craindre une diminution de la population de tortues si la capture des adultes est autorisée
  Réponse: Nous ferons en sorte que les tortues femelles soient protégées.

- Question: Comment pouvons-nous gérer une ressource commune qui traverse les frontières d'un pays ?
  Réponse: En Australie, par exemple, les pratiques sur la gestion des ressources impliquent les rangers autochtones et intègre un mélange de la pêche traditionnelle et moderne. Les

communautés attachent une importance à la valeur culturelle et économique de leurs ressources. ReefDoctor (et les autres ONG, etc) peuvent aider à catalyser cette forme de gestion.

- Question: Quelle serait l'approche la mieux adaptée à cette ressource migratrice? D'autant plus que la question à Madagascar n'est pas la capture accidentelle produite par l'interaction de la pêcherie avec les tortues mais plutôt la pêche directe des tortues.
  Réponse: Il est difficile de préserver les espèces migratrices et il est nécessaire de tenir compte des espèces par pays et de leur cycle de vie. Il est essentiel d'obtenir plus de connaissances, afin qu'une ligne de conduite puisse être adoptée par les parties concernées, et qu'une intégration régionale est nécessaire. Nous devons nous assurer que tous les pays voisins travaillent dans la même direction, et suivent le même plan de conservation.

- Question: Quels sont les autres pays qui consomment la tortue de mer? Mozambique, Comores, ...?
  Réponse: Oui, les tortues sont consommées dans ces pays, mais ils adoptent des mesures de conservation qui sont efficaces et mises en vigueur qui ont fait augmenter le nombre de tortues.

- Question**:** Dans quelle mesure ces actions sont-elles appropriées au cas de Madagascar?
  Réponse : Comme il a été mentionné plus haut, les tortues sont consommées dans d'autres pays de la région et les membres de ces autres pays recherchent et développent des programmes qui fonctionnent. Ces programmes devraient être pris en compte à Madagascar et utilisés comme sources d'inspiration.

Résumé de la 2nde journée

Le résumé de la 1ère Journée de l'atelier avait été effectué par M. Stéphane Ciccione. La seconde journée a été axée sur les solutions pratiques pour la conservation et la recherche sur les tortues marines à Madagascar. Les principaux objectifs étaient d'identifier et de prioriser les actions importantes de conservation nécessaires à la conservation des tortues marines à Madagascar et d'identifier des actions pratiques qui pourraient être mises en œuvre par les différents acteurs à Madagascar (des gouvernements locaux aux collectivités locales).

Point 1 de l'ordre du jour: Travail de groupe

Pour ce travail, les participants sont divisés en groupe et ont été invités à réfléchir sur les questions suivantes:

1. Quels sont les principales problématiques de gestion et de recherche sur les tortues marines? Vous pouvez-vous référer aux priorités identifiées dans le rapport national IOSEA de Madagascar.
2. Quels sont les limites entre les différents acteurs et entités (gouvernement, O.N.G., etc..), Où devraient-ils/elles focaliser leurs efforts respectifs? Comment pouvons-nous capitaliser les forces de chaque entité?
3. Est ce que Madagascar pourrait envisager un système alternatif de gestion intégrant la pêche traditionnelle aux tortues (quota et saison de pêche,...) Les communautés locales pourraient-elles prendre plus de responsabilités dans la gestion des ressources?
4. Autres priorités.

Pour chaque problématique identifiée, la discussion doit s'engager, selon cette méthode :

- Dresser l'état des lieux de cette problématique. Qu'est ce qui a été fait?
- Quels ont été les problèmes rencontrés?
- Quelles actions doivent être engagées?
- Quelle organisation et quels moyens doivent être mis en œuvre?

Point 2 de l'ordre du jour: Présentation des travaux de groupes

Groupe 1:

Problématique
• Problème des recherches : Insuffisance des connaissances sur les tortues (cycle de vie, migration) Habitat et population des tortues: • Pression sur les tortues, la capture des femelles aux larges Constat: Les tortues viennent surtout pour se nourrir sur les cotes malgaches • Site de ponte de tortues: identification, évaluation, protection • Problème de législation:

- Manque d'implication des tous les acteurs (ex : Non consultation de la communauté locale durant l'élaboration des textes)
- Problème de communication
- Non combinaison de législation basée sur la connaissance scientifiques et la législation locale basée sur leur connaissance empiriques

- Capture/pêche
  - Pêche traditionnelle pour la consommation locale
  - La capture accidentelle: Jarifa utilisé par les pêcheurs traditionnelle
  - La pêche intentionnelle de tortues: harpon et à la main
  - Non disponibilité de données sur la capture de tortue
  - Au niveau de la pêche industrielle: absence des informations sur la pêche accidentelle des tortues sur les chalutiers sans observateur et les palangriers et les senneurs

Etat de lieu

Etudes:

- Cas de Nosy Hara, Nosy Ranja et Iles Barren (étude génétique).

Résultat: analyse en cours (Iles Barren)

- Cas de Tanikely, site de ponte des tortues. Comment aider les petites pour faire échapper aux prédateurs?

Limites entre les différents acteurs et entités

Government (lois):

- Force
  - Pêche: gestion des ressources
  - Appuis aux communautés: Technique, sensibilisation
  - Partout
- Limite
  - Faire comprendre la législation

ONGs:

- Force
  - Présence de proximité
  - Levée de fonds
  - Renforcement de capacité
  - Neutre
- Limite
  - Géographique
  - Cause
  - Moyen

***Autorités locales; Communauté locale*:**

- Force
    - En relation direct avec les ressources
    - Accès libre aux ressources
    - Connaissances traditionnelles des ressources
    - Droits coutumier
- Limite :
    - Niveau d'éducation faible ;
    - Différence des cultures/Diversité des cultures

Institutions de recherches:

- Force
    - Eléments de base pour les décisions
    - Neutralité des résultats
    - Renforcement de capacité et expertise
- Limite
    - Financement

Capitalisation les forces de chaque entité

- Mise en réseau des acteurs
- Coordination de la mise en œuvre
- Renforcement des capacités des forces acquises

Système alternatif de gestion

- Comme la loi nationale n'est pas à jour et ne correspond par à la réalité actuelle, donc, on a besoin de réviser les textes qui à son tour ont besoin de bases scientifiques, socio-économiques et anthropologiques et également se référer aux Dina
- Responsabilisation des communautés locales sur la gestion des ressources

Autres

- Formuler un plan d'action définissant le rôle des différents partenaires pour fournir les bases permettant cet amendement des législations

Groupe 2:

Les Problèmes
Réglementations • Non application • Incompatibilité avec la culture vezo • Communication / diffusion (au niveau des communautés, des administrations déconcentrées, de la police aux frontières) • Obsolètes / non adaptées • Verbalisation (par des agents assermentés) et pénalisations quasi inexistantes vis-à-vis des infractions : insuffisance de ressources humaines et matériels au niveau du CSP pour permettre des contrôles systématiques, multiplicité des sites *CSP: poursuite judiciaire, entérine les PV dressés éventuellement par les gendarmes* *Au niveau du Dina de Velondriake: on a pu juste mentionner l'interdiction de captures, mais non les amendes.* ***Existence d'une filière « tortues marines »*** • Pêcheurs spécialisés sur les tortues • Reconversion vers la pêche (aux tortues) • Existence de collecteurs • Augmentation de la valeur marchande (liée à la diminution de la disponibilité de denrées alimentaires / production agricole dans la région sud, période de soudure ***Migration des pêcheurs*** (5 ou 6 textes : arrêtés 2054/2009, 55 à 59) • Liée aussi à la raréfaction de la ressource • Textes portant sur l'immatriculation des pirogues et aux cartes de pêcheurs • Textes non encore appliqués • Le ministère chargé de la pêche ne peut pas couvrir tous les districts ***Croissance démographique*** • Exceptionnellement élevée en zone côtière • Application des textes encore plus difficile ***Politiques et stratégies*** • Pas d'envergure mise sur la mégafaune en général • Les tortues ne sont pas considérées par l'Etat comme des filières porteuses

Gouvernance

- Pas de bonne gouvernance
- Par rapport à l'occupation des espaces (pas géométriques, zones sensibles ...)
- Société civile peu informée, non structurée pour faire pression
- Corruption

Aspects sociaux

- Parents pêcheurs peu enclin à envoyer leurs enfants à l'école
- Attachement aux traditions de pêche : pêcheur de père en fils

Recherche

- Plus de politique de la recherche, plus de plans directeurs de la recherche, plutôt opportuniste
- Peu orientée vers la gestion ou les prises de décision (recherche fondamentale plutôt que recherche appliquée)
- Coordination et suivi des recherches inexistants
- Peu d'opportunité d'emploi pour les jeunes chercheurs
- Problème de relève pour certains domaines
- Données et documentations éparpillées, parfois inconnues (politique de gestion et de propriété des données)
- Faible valorisation / exploitation de l'expertise nationale et régionale
- Peu de considération des connaissances traditionnelles

Conservation

- Protection et préservation des habitats prioritaires pour les tortues marines

Les limites entre les différents acteurs et les entités

- Politisation de tous les secteurs
- Pas de synergie intersectorielle et obligations de résultats sectoriels
- Utilisation de langages différents (exemple entre scientifique et gestionnaire, scientifique et communauté locale)
- Cloisonnement des interventions

Les solutions potentielles

Domaines de focalisation des efforts

- Approche intégrée / écosystémique pour la gestion
- Gestion des zones d'alimentation (herbiers, récifs), de nidification, couloirs de migration
- Communication sur la valeur des tortues
- Intégration des tortues dans le circuit écotouristique
- Collaboration régionale (espèces migratrices)
- Partenariat à différents niveaux

Capitalisation des forces de chaque entité

- Rassembler toutes les données et informations (y compris rapatriement de celles n'existant qu'à l'étranger)
- Centraliser toutes les données au CNDO pour accessibilité
- Redéfinir les rôles du ministère chargé de la recherche et des autres ministères techniques (pêche, environnement, forêts …)
- Convention de recherche, contrôle et suivi des recherches en partenariat
- Marketing social et éducation environnementale – utiliser tous les supports appropriés au public cible

Système alternatif de gestion

- Mise à jour / révision des textes sur les tortues
- Prohibition de la vente de tortues et produits dérivés – mise en place de saison de pêche
- Développement d'AGR compensatrices
- Responsabilisation des communautés locales
- Favoriser les dina et leur homologation / application
- Développement de réseaux communautaires pour la protection / préservation des tortues
- Considérer la macrofaune marine dans les stratégies et plans de développement
- Mettre en place des réserves de tortues (communautaire ou autre)
- Partage équitable des bénéfices tirés de la préservation des tortues
- Mettre toutes les données sur SIG
- Lancer le processus de développement de plan de conservation / gestion et de recherche de financement (coopération régionale)

Groupe 3:

- Problématiques: problèmes de gestion, flou juridique, lois peu connues depuis 1923, souvent non appliqués.

- Mise en place d'une loi forte et sans vide juridique, interaction avec ONG, explication à la population locale le but de cette loi. Insister sur le Dina.

A court terme, au niveau local: collaboration avec le comité GIZC (gestion intégrée des zones côtières) en adéquation avec la conservation des tortues marines.

- Système alternatif:déléguer aux communautés locales, ONG doivent assister ces populations avec collaboration du gouvernement.

Questions et les points importants après la présentation des travaux de groupe :

- Une grande confusion persiste au sein des participants quant aux lois sur les tortues marines mises en vigueur actuellement et sur la manière dont elles devraient être appliquées sur le terrain.

- Le CNRO a souligné le fait qu'il met en œuvre actuellement un programme de recherche sur les tortues marines se concentrant sur la translocation des œufs dans le nord de Madagascar

- M. Berthin Rakotonirina (IHSM) a affirmé que le but de la conservation des tortues marines n'est pas de mettre fin à la consommation de tortues mais de trouver une solution durable.

- Dr. Mara Edouard (IHSM) a soulevé la question de l'utilisation de la plongée sous-marine (pour les besoins de la pêche illégale) de Maintirano et si le CSP en détient des compléments d'information? Le représentant du CSP a fait remarquer qu'ils peuvent seulement poursuivre les personnes qu'ils ont attrapées en train d'effectuer des plongées sous-marine, seulement à Majunga, qui est très loin de Maintirano et des Iles Barren. M. Jocelyn Rakotomalala (MNP) a fait remarquer qu'il est étrange que les personnes qui ont rapporté l'incident, n'ont pas pris elles-mêmes les mesures adéquates. Le Maire de Manombo a avancé qu'il devrait y avoir des patrouilleurs sur les lieux.

- M. Nomery Honoré (Maire de Manombo) a présenté une proposition pour une éventuelle gestion communautaire. Il a suggéré la tenue d'un cahier dans chaque fokontany qui serait utilisé pour enregistrer le nombre de tortues débarquées, le nom de la personne qui a effectué le débarquement, et l'endroit de débarquement et si elles ont été transportées ailleurs. Il a fait remarquer que la communauté elle-même serait donc responsable de la surveillance de la pêche aux tortues et que cela pourrait s'avérer être une réussite, surtout s'il existe des incitations financières (par ex. Si quelqu'un trouve un nid de tortue, il est payé pour en être le gardien). Si cette idée pourra être appliquée, il pense que la convention au niveau du village pourrait être plus efficace plutôt que de changer la législation. Finalement, Il a fait remarquer que la population pourrait être plus efficace dans la réduction des effets de l'exploitation externe, au niveau communautaire.

- M. Tiana Randriambola (CSP) a affirmé qu'il est d'accord avec cette idée mais il est intéressé de savoir ce que les Vezo aiment particulièrement manger chez la tortue, la viande ou les œufs? Selon lui, une gestion efficace ne peut fonctionner qu'avec l'intégration de la communauté.

Après la présentation des résultats sur les discussions de groupe, M. Stéphane Ciccione a animé un débat en plénière pour synthétiser les résultats des travaux de groupe et de résumer les cinq (5) principaux points mis en exergue, notamment :

1. Le manque de connaissance scientifique et empirique

2. Les règlementations ne sont pas comprises ni appliquées
3. L'importance de l'implication des communautés locales
4. La coopération régionale
5. Les problèmes politiques

Il a été noté que le manque de communication est inhérent à tous les principaux thèmes.

Point 3 de l'ordre de jour: Synthèse des discussions de groupes et les priorités

1. Les données et les connaissances sont Actuellement partielles et non centralisées. Une meilleure connaissance de la biologie des tortues à Madagascar est particulièrement requise.

M. Stéphane Ciccione a observé que les données et les connaissances sont actuellement dispersées, un fait aggravé par la grande étendue du littoral de Madagascar. Il a souligné la nécessité d'une base de données centralisée et des travaux de recherche.

2. Les règlementations ne sont ni comprises ni appliquées, apparemment, il n'existe aucun texte juridique qui spécifie les lois sur les tortues marines.

Il semble que la réglementation existante ne traite pas spécifiquement de la conservation des tortues marines et leurs habitats, et aucun texte visant à protéger les tortues n'est disponible bien que les tortues marines soient répertoriées dans la liste des espèces dans le cadre de la législation protective. La législation doit être clairement comprise par toutes les parties prenantes et doit donc impliquer les communautés locales. Il existe la possibilité d'invoquer l'utilisation du *Dina* dans la conservation des tortues marines, mais il doit se conformer à la législation en vigueur.

3. L'importance de l'implication de la communauté locale

L'utilisation du *Dina* à Madagascar constitue potentiellement un outil très important en raison du fait qu'il est adopté et respecté par les communautés locales. M. Stéphane Ciccione a mis en évidence l'intérêt de la conservation ascendante. Toutefois, il a été souligné qu'il ne faut pas créer de *Dina* qui entre en contradiction avec la législation nationale en vigueur.

4. Nécessité d'une plus grande coopération régionale (expertise provenant de l'extérieur; compétences locales et régionales), et d'établir un réseau national et régional qui est intégré dans tous les secteurs pertinents touchant la conservation des tortues marines.

Il semble que la réglementation existante ne traite pas spécifiquement la conservation des tortues marines et leurs habitats, et aucun texte visant à protéger les tortues n'est disponible bien que les tortues marines sont répertoriées dans la liste des espèces dans le cadre de la législation protective. La législation doit être clairement comprise par toutes les parties prenantes et doit donc impliquer les communautés locales. Il existe la possibilité d'invoquer l'utilisation du *Dina* dans la conservation des tortues marines, mais il doit se conformer à la législation en vigueur.

5. Problèmes politiques

La situation actuelle à Madagascar impliquerait la difficulté de mise en œuvre d'une nouvelle législation. Il a été souligné qu'il est difficile de travailler sur des initiatives de conservation à long terme sans une amélioration de la situation économique, politique et organisationnelle de Madagascar.

6. Manque de communication (transversale pour toutes les priorités)

Résumé de la 3 ème journée

Dr. George Hughes et M. Stéphane Ciccione ont présenté leurs recherches antérieures et actuelles sur les tortues marines pour fournir aux participants une perspective des autres activités de recherche dans l'Ouest de l'Océan Indien. Les communications ont également contribué à mettre les populations de tortues nidifiantes et à la recherche d'alimentation de Madagascar dans un plus large contexte dans l'Ouest de l'Océan Indien. Ces présentations ont été suivies par une communication de M. Roger Samba (Velondriake), au nom de sa communauté.
Le reste de la journée a été consacrée la définition des «Axes Stratégiques» en relation avec les cinq principales priorités mises en évidence par M. Stéphane Ciccione à la fin de la Journée 2. Les Axes Stratégiques ont été déterminés par tous les participants au cours d'une discussion en plénière dirigée par M. Stéphane Ciccione.

Point 1 de l'ordre du jour: Présentation de Dr. George Hughes « Programmes de gestion et de conservation des tortues marines dans l'Océan Indien et les résultats de ces programmes »

Dr. George Hughes a présenté des exemples de programmes de gestion et de conservation de la tortue caouanne et de la tortue luth, et certains de leurs résultats, des autres pays de l'Ouest de l'Océan Indien dont, l'Afrique du Sud, Mozambique et Mayotte. Ils couvrent au total 400 km de la zone protégée. La présentation a mis en évidence la diversité des travaux et des résultats des programmes régionaux de conservation de la tortue caouanne et de la tortue luth, allant de l'entaille des œufs jusqu'aux activités de suivi à long terme des nidifications à Tongaland.

Point 2 de l'ordre du jour: Présentation par M. Stéphane Ciccione « Programmes de gestion et de conservation sur les tortues marines à La Réunion, Mohéli, Mayotte. Les impacts des mesures de conservation sur les populations nidifiantes des tortues marines dans le sud-ouest de l'Océan Indien »

M. Stéphane Ciccione a présenté les impacts de la conservation des populations nidifiantes de tortues marines dans les Iles Eparses (Glorieuses, Tromelin, Europa, Juan de Nova), à Mayotte, à La Réunion et à Mohéli. Les Iles Eparses sont protégées depuis 1972 et couvre 640 400 km2 (ZEE) et de nombreux îlots ont indiqué une augmentation marquée des populations nidifiantes. Par exemple, le nombre d'individus nidifants dans les Glorieuses a augmenté de 3,5% par an et aujourd'hui il existe entre 1500 à 2500 tortues femelles qui viennent y nidifier chaque année. A Europa, le nombre de femelles a augmenté de 2% entre 1986 et 2006, et il y a un total de 7000 à 11 000 femelles nidifantes par année. Cependant les populations nidifiantes à Tromelin ont diminué (-1,7% de 1986 à 2006) et l'accroissement a été faible à Juan de Nova. M. Stéphane Ciccione a également présenté quelques résultats enregistrés dans les grandes îles de l'Ouest de

l'Océan Indien. A Mayotte le taux de croissance de la population nidifiante a été de 1%/an depuis 1998. L'augmentation de la population a été plus faible que prévu, probablement en raison du braconnage. A Mohéli, aux Comores, les populations nidifiantes ont augmenté à un taux de 15%/ an depuis 2000.

Pour conclure, M. Stéphane Ciccione a présenté les résultats des données de surveillance par satellite des tortues caouannes capturées accidentellement par les pêcheurs à La Réunion, les tortues olivâtres post nidifiantes et les études génétiques.

Point 3 de l'ordre du jour: Communication de M. Roger Samba

M. Roger Samba a introduit la LMMA de « Velondriake »gérée par une association communautaire qui gère ses ressources marines dans le sud-ouest de Madagascar. Il a présenté les partenaires impliqués, l'histoire de l'association et certains de leurs travaux en cours, notamment la mise en œuvre des réserves marines et la formation des pêcheurs. M. Samba a fait remarquer que les Vezo ne sont pas seulement une tribu de pêcheurs qui chassent des tortues marines à Madagascar. Il a affirmé que le problème n'est pas constitué par la consommation de tortues marines mais plutôt par le nombre de personnes consommant actuellement les viandes de tortues plus l'accroissement du commerce. Selon lui, traditionnellement, les pêcheurs Vezo évitent naturellement la chasse pendant la saison de nidification, mais concentrent leurs activités durant la période de mars à mai. Le problème avec la législation actuelle, c'est que c'est dernière est contre les droits traditionnels des Vezo. Un autre problème est que la jeune génération est souvent ignorante des traditions. Il a suggéré que nous devons non seulement protéger les nids de tortues, mais encourager également l'utilisation traditionnelle des tortues marines. Son dernier message, c'est que lors du réexamen de la législation, nous devons aussi considérer la préservation de notre culture.

Questions et points importants:

- Suite à une question de M. Jocelyn Rakotomalala (MNP) sur le réseau WIO, M. Stéphane Ciccione a précisé que les données qu'il a présentées sur l'analyse génétique et la migration dans l'Ouest de l'Océan Indien étaient encore en cours et que de plus amples informations sont encore nécessaires.

- M. Rijasoa Fanazava (CSP) a demandé si la protection des sites de ponte est assez suffisante pour générer l'accroissement des populations de tortues, si l'exploitation continue.
  M. Stéphane Ciccione a expliqué que la protection des sites de ponte est également une première mesure importante. Toutefois, elle n'est pas suffisante si le niveau d'exploitation est nettement supérieur au niveau de nidification dans un pays. Si le niveau d'exploitation est inférieur au niveau de la population nidifiante (exemple à Mohéli, Comores), la protection des plages de ponte pourrait suffir.

- M. Nomery Honoré (Maire de Manombo) a observé qu'il était important de ne pas oublier le travail des communautés elles-mêmes et qu'il ya eu un changement d'attitude envers la conservation. Les communautés sont prêtes à participer aux actions de conservation, mais elles ont également besoin d'appui extérieur pour y parvenir.

- M. Tiana Randriambola (CSP) a demandé si les tortues reviennent toujours sur leur site d'éclosion pour y pondre? M. Stéphane Ciccione a répondu que parfois ce n'est pas le cas et les tortues peuvent pondre dans un nouvel endroit (par exemple, la Réunion a été créée lors d'une éruption volcanique, mais les tortues viennent y pondre après sa formation)

- M. Jocelyn Rakotomalala (MNP) a fait remarquer que Madagascar est en retard dans ses efforts de conservation sur les tortues. Il a demandé comment Madagascar pourrait rattraper ce retard? Pouvons-nous réhabiliter les sites de nidification? Pouvons-nous créer de nouveaux sites de nidification ?

- M. Stéphane Ciccione a répondu qu'il n'est pas trop tard pour commencer les actions de conservation des tortues marines. La mise en place de mesures génèrera des résultats relativement rapides (5 à 10 ans) qui peuvent être atteints en raison de la proximité du pays à d'importants sites de nidification dans l'Ouest de l'Océan Indien. Il a également parlé des programmes qui ont créé de nouveaux sites de nidification à la Réunion et aux États-Unis.

- M. Harifidy Ralison (WWF) a formulé une recommandation à l'endroit de l'atelier, que la pêche /chasse constitue la plus grande menace sur les tortues marines. Il a affirmé que les pêcheurs ne voient pas les avantages de la conservation des tortues marines et que des ateliers éducatifs sont nécessaires pour bien expliquer les avantages de la conservation et l'utilisation des moyens de subsistance. Il a dit qu'il était important de montrer aux pêcheurs les services liés à l'écosystème fournis par les tortues et les gains économiques potentiels. Si ceci est expliqué clairement alors nous serons en mesure de répondre aux menaces plus rapidement.

- M. Berthin Rakotonirina (IHSM) a fait remarquer que de nombreux pêcheurs lui ont demandé pourquoi ils doivent protéger les tortues marines. Il a dit qu'il était difficile d'expliquer les avantages socio-économiques au niveau de la communauté.

- M. Nomery Honoré (Maire de Manombo) a fait observer que nous devons réduire le nombre de personnes qui consomment des tortues ainsi que leur transport vers les marchés de sorte qu'il est réduit à un niveau soutenable.

- M. Dannick Randriamanantena a fait remarquer que dans la présentation de Stéphane Ciccione, les pics de nidification dans les îles proches de Madagascar correspondaient à la faible période de pêche des tortues à Madagascar (décembre à février).

Pour conclure les débats, M. Stéphane Ciccione a observé qu'à Madagascar, la population a consommé des tortues depuis 3000 ans lesquelles n'ont pas disparues de la région. La pêche à la tortue à Madagascar peut donc se poursuivre si elle est effectuée à un niveau viable - si l'exploitation est destinée à la seule consommation locale - et si la menace qui pèse sur la population sauvage est réduite. Si les tortues continuent à être vendues sur les marchés, la pression sur les populations va augmenter et ne peut pas être durable.

Point 4 de l'ordre du jour: Les Axes Stratégiques

Tableau 4. Les Axes Stratégiques

DIRECTIONS	ACTORS	LOCATION	PARTNERS	OBSERVATIONS
1. Scientific knowledge				
1.1. Inventory of priority habitats	• CNRO • MNP • IHSM • SWIOFP • Local communities WWF	• Northwest: regions : Diana, Boeny, Sofia • MPAs		Surveys needed (of species, areas etc); many structures are needed to conduct the inventories; collaboration with the local community. WWF: database on turtles in the WIO region.
1.2. Socio-economic studies: place of marine turtles among the local populations	• CNRO • CNRE • Blue Ventures • IHSM • WWF • MNP	• SW		Blue Ventures: importance of resources on the distribution of the population in the southwest. IHSM: Publications on Maintirano, current publications on Toliara.
1.3. Economic assessment of the conservation and management program /ecosystem value of turtles	• MNP • ESPA Project • WWF • CNRO			ESPA: submission is in process (leader BV, information WWF). WWF: contact with the experts, network.
2. Regulations				
2.1. Analysis of the existing texts	• Consultants • Ministère de la pêche • Commission interministérielle • CN-GIZC (Commission Gestion des Ecosystemes)		Intervention of the IUCN?	Identification of gaps in view of the amendment of the existing legislation. Workshop required for text enforcement.
2.2. To make known the existing legislations	• CSP • Local communities • NGO			Participation of the organisations which are present.

	• Ministère de la pêche et des ressources halieutiques			Standardised materials. CSP: enforcement of laws. Ministry: development/ output of texts.
2.3. Development / implementation of texts on the turtle trade(prohibition)	• Mayors • Vigilance committee • Other actors (*see point 2.2)*			Municipal decrees on the prohibition of turtle trade.
3. Implications of local communities				
3.1.Structuring / to give responsibility to existing local structures	• VOI • Associations and groups			Support needed. Distribution of interventions in order to cover the maximum area. Integration of the activities into current actions.
3.2 (Standardized) Training, capacity building and exchanges of experiences	• Communes • Local structures • Vigilance commitee • NGO (BV, Reef Doctor) • Research and training Institutions • MNP • WWF	• SW et S • MDG		In view of the acquisition of knowledge and for marine turtle monitoring: funding required. To ensure the ownership of the process by the communities.
3.3.Integration of the activities on marine turtles and their habitats into the current activities				Integrate the action plans of the associations and structures into the communal and village development plans.
4. Regional cooperation and networking				
4.1 The creation of national network/ national committee	• Focal Point IOSEA (coordination) • CN-GIZC GE • NGO • Local communities • Local structures		On the ground projects	Identification of members and coordinators. To strengthen the focal point. Integrate marine turtles into the activities of the *Commission Gestion des Ecosystèmes* (one specific sub-commission if needed).

4.2 Regional cooperation	• WWF • MTTF-WIO • KELONIA • SWIOFP-MDG	• WIO	IHSM Iranja Lodge SWIOFP IFREMER Reunion	Collaboration with existing organisations and conventions. REU: creation of database and GIS. MTTF-WIO: assistance, advice to integrate into existing programs.
5. Political problems				

Questions finales et les points qui ressortent du débat général sur les priorités :

1. **Connaissance empirique et scientifique**

Ø M. Rémi Ratsimbazafy (WWF) a fait remarquer que le défi à relever est constitué par l'habitat situé à l'extérieur des AMPs (1.1).

Ø M. Harifidy Ralison (WWF) a fait remarquer que le WWF n'est pas une organisation donatrice et bien qu'ils aient un plan de conservation sur leurs activités dans la région de l'Ouest de l'Océan Indien, incluant les tortues, ils ne peuvent pas détailler exactement jusqu'ici ce qu'ils seront en mesure de réaliser.

Ø M. Rémi Ratsimbazafy a mentionné que le WWF et Blue Ventures sont partenaires dans une proposition de projet qui a été soumis au Programme de Lutte contre la Pauvreté et des Services des Ecosystèmes (ESPA). Il n'y a aucun indicateur sur les chances de réussite de cette proposition.

Ø M. Berthin Rakotonirina (IHSM) a suggéré que le pays devrait être divisé géographiquement et que les organisations travaillant dans différentes régions pourraient collaborer ensemble.

Ø M. Jonah Ramanantoniaina (CNRO) a rappelé que CNRO ont fait des recherches dans le Nord de Madagascar depuis longtemps et que ces recherches sont reconnues.

Ø M. Jocelyn Rakotomalala (MNP) a déclaré que MNP considère les tortues marines comme l'une de leurs espèces de conservation cibles et sa recommandation sera que leur conservation soit intégrée dans l'ensemble de leurs sites de gestion actuels

Ø M. Berthin Rakotonirina (IHSM) a rappelé que l'IHSM travaille (actuellement) dans la région de Toliara et à Maintirano (en phase d'achèvement).

Ø M. Douglas Hykle (IOSEA) a suggéré que l'expertise doit être recherchée et partagée à travers le pays, et que si les organisations connaissent les expériences respectives de chaque entité

dans le passé, alors toutes les leçons apprises peuvent être transmises aux autres organismes envisageant d'établir une étude similaire/un programme de conservation.

- M. Harifidy Ralison (WWF) a déclaré que le WWF a créé une base de données régionale, et que cela pourrait inclure des données sur les tortues marines.

- M. Douglas Hykle (IOSEA) a suggéré que les ONGs ayant des bureaux dans d'autres pays devraient utiliser leurs réseaux pour trouver des exemples d'études similaires qui ont été faites dans la région, qui pourraient être adaptées au contexte de Madagascar.

2. Réglementations

- M. Todiarivo Pierre (CNRO) a parlé d'un nouveau décret (2010-137) qui réglemente la gestion des zones côtières de Madagascar et recommande la préservation des ressources marines. Il a affirmé qu'au niveau de l'administration (ministères), l'utilisation durable des ressources marines a déjà été intégrée dans les politiques nationales.

- Mme. Hajanirina Razafindrainib (SWIOFP) a recommandé la réalisation de l'éducation sur la législation en vigueur pour chaque personne et qu'un message cohérent est requis.

- M. Rémi Ratsimbazafy (WWF) a souligné la nécessité de 1) Mettre fin à la commerce des tortues et 2) de trouver la manière de permettre la consommation individuelle des Vezo.

- Il a été noté que les deux étapes requises pour faire face aux problèmes de la législation sont : 1) d'identifier la législation existante et puis 2) d'éduquer les communautés sur cette législation.

- Mme. Samueline Ranaivoson a déclaré que la loi actuelle doit être mise à jour, ensuite le décret d'application sera adopté.

- Sur la base des débats qui ont eu lieu, M. Douglas Hykle (IOSEA) a réitéré la nécessité de revoir toutes les lois existantes - une chose que l'UICN était en mesure de faire dans d'autres pays (c'est à dire en Asie) par le biais de son bureau régional à Bangkok

- M. Shawn Peabody (BV) a déclaré qu'un plan de gestion devrait être initié pour la mise en œuvre des nouvelles lois, de la communauté au niveau ministériel.

- M. Tiana Randriambola (CSP) a suggéré qu'un consultant juridique pourrait être recruté pour analyser les lois en vigueur. Après cet atelier, un atelier devrait être organisé pour discuter des

modifications/changements à apporter aux lois. Il a dit que le CSP pourrait être le chef de file dans la promulgation de nouvelles lois.

- Il a été noté que, techniquement, c'est le Ministère des Pêches, et non le CSP, qui devrait servir de tête de file pour cette action (ci-dessus).

- Mme. Hajanirina Razafindrainibe¬ (SWIOFP) a recommandé que cela ne relève pas seulement de la responsabilité du Ministère des Pêches mais que les autres ministères y ont également un rôle à jouer (Par exemple, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et celui du Tourisme). Elle a également recommandé au CSP d'effectuer la sensibilisation des autres secteurs, à prendre des mesures pour la conservation des tortues marines.

- M. Stéphane Ciccione a suggéré la création éventuelle d'une commission inter-ministérielle. Il a été noté que cette commission existe déjà: le Comité du GIZC.

- Sur la réduction du commerce des tortues marines, M. Berthin Rakotonirina (IHSM) a suggéré que les Maires pourraient publier un décret pour interdire leur vente. M. Tiana Randriambola (CSP) a déclaré que le commerce des tortues ne se limite pas à une ville ou à une commune et que ce serait mieux si un réseau de maires publiaient le même décret.

3. Implication des communautés locales

- M. Stéphane Ciccione a déclaré qu'il est essentiel que les communautés locales soient impliquées dans le suivi et la recherche sur les tortues marines.

- BV et ReefDoctor ont noté que cela faisait partie de leur programme de conservation respectif.

- M. Stéphane Ciccione a affirmé que cette recherche est très importante parce que même si les communautés possèdent beaucoup de connaissances, elles ont besoin qu'on leur fournisse une méthode pour rassembler toutes ces connaissances.

- M. Dannick Randriamanantena (WWF) a noté que le WWF pourrait travailler en collaboration avec BV et ReefDoctor dans la région de Toliara. Il a également affirmé que la conservation des tortues ne devrait pas être considérée comme une question à part mais qu'elle devrait être intégrée comme une partie du plan d'activité global. Il a également fait valoir que toute modification de la loi produira un impact sur l'ensemble du pays, et non seulement sur les Vezo du sud-ouest de Madagascar.

- M. Stéphane Ciccione a attiré l'attention des participants sur la nécessité de prendre en compte les autres tribus de Madagascar qui ont le droit de chasser les tortues.

- Mme. Hajanirina Razafindraninibe (SWIOFP) a recommandé pour l'efficacité de la formation sur la recherche et la conservation des tortues marines dispensée aux communautés

- M. Todiarivo Pierre (CNRO) a observé que l'intégration de la communauté serait seulement efficace si toutes les activités ne sont pas considérées comme imposées de l'extérieur (et ne devrait donc pas non plus prendre fin, une fois que la personne, l'ONG , ou le groupe part). Le sentiment d'appropriation de tous les projets doit être transmis aux communautés pour qu'elles se sentent comme étant les bénéficiaires principales. Si les projets sont conçus par les communautés elles-mêmes, il est plus probable qu'elles s'approprient du projet.

- M. Rémi Ratsimbazafy (WWF) a demandé la meilleure façon de mettre en œuvre une formation standard à travers le pays. Il a suggéré que les échanges communautaires s'avéraient être une bonne méthode.

- M. Harifidy Ralison (WWF) a assuré le groupe que le WWF envisage de se pencher sur le renforcement des capacités sur les tortues marines à Madagascar en 2015.

- M. Nomery Honoré (Maire de Manombo) a soulevé un point important sur le fait que l'atelier devrait reconnaître les travaux en cours menés par les associations locales. Les nouvelles organisations et associations n'ont pas besoin d'être créées, mais plutôt celles qui existent déjà ont besoin d'appui. Il a également encouragé l'appui apporté par les ONGs parce qu'elles sont capables de travailler dans les endroits les plus enclavés et loin des villages.

- Mlle. Audrey Campillo a affirmé que de nombreux objectifs seraient difficiles à atteindre sans financement. Elle a également mentionné qu'il était difficile de faire venir les communautés aux réunions, sans les donner un per diem.

- M. Nomery Honoré (Maire de Manombo) a affirmé que les per-diem ont été introduits par les étrangers, mais si les populations locales doivent assister à une réunion, elles devraient être indemnisés pour leur manque à gagner. Il a de nouveau répété que si l'appropriation du projet est garantie au sein des communautés, alors elles voudront bien assister aux réunions. Il a également souligné qu'il semblait y avoir un problème au niveau de plusieurs projets œuvrant sur les mêmes sites à Madagascar et il a suggéré que les projets devraient intervenir dans différentes zones géographiques.

- Mme. Hajanirina Razafindrainibe (SWIOFP) a affirmé que les communautés locales devraient insister sur le fait que la conservation des tortues marines devrait être intégrée dans les documents locaux et dans les plans d'activités/plans d'action.

- M. Stéphane Ciccione a souligné l'importance de l'utilisation des structures et les organisations existantes pour effectuer la mise en œuvre efficace de ce plan d'action.

4. La mise en réseau et la coopération régionale

- M. Rémi Ratsimbazafy (WWF) a suggéré que les participants devraient identifier les organisations travaillant déjà au sein d'une région et les activités qu'elles ont mis en place. Toutefois, il a soulevé la question de savoir comment de nouvelles activités seront réparties et réalisées sans un financement adéquat.

- M. Harifidy Ralison (WWF) a posé la question concernant la différence entre ce réseau et celui du WIO-MTTF ?

- M. Stéphane Ciccione a répondu que le MTTF est un réseau d'experts travaillant au sein de la région de l'Ouest de l'Océan Indien, mais dans cette section, ils cherchent à créer un réseau d'intervenants, seulement à Madagascar. Nous devrions poser des questions comme : qui, où et combien de fois vont-ils se rencontrer? Qui sera le chef de file? Est-ce que Madagascar sera divisée en régions?

- M. Pierre Ravelonandro (CNRO) a affirmé qu'il existe déjà 2 structures en place: 1) Le point focal de l'IOSEA et 2) Le Comité GIZC (CN-GIZC GE), et que ces deux entités pourraient collaborer ensemble ou harmoniser leurs activités.

- M. Rémi Ratsimbazafy (WWF) a fait remarquer qu'un réseau n'est d'aucune utilité sans but réel et peut-être que ceci est trop ambitieux, sans aucun financement. Il a suggéré de commencer par une correspondance informelle.

- Mme. Hajanirina Razafindrainibe (SWIOFP) a déclaré qu'il est important que les communautés locales soient incluses dans un réseau, ainsi que les ONG et les centres de recherche.

- La situation actuelle du point focal et du comité GIZC a été exposée au groupe, ainsi que la manière dont ils pourraient travailler ensemble pour former une sorte de groupe de travail sur les tortues marines

- M. Pierre Ravelonandro (CNRO) a fait remarquer que dans l'évolution normale d'un pays les fonctions du Point Focal de l'IOSEA sont remplacées par une sorte de comité national et d'un plan de gestion y afférent.

- Plusieurs propositions ont été avancées pour la création d'un groupe de travail sur les tortues marines:
    - Créer un nouveau groupe de travail au sein du GIZC
    - Ajouter aux responsabilités du sous groupe (CN-GIZC GE) déjà existant, la gestion de l'écosystème
    - Intégrer les fonctions du Point Focal de l' IOSEA dans le sous groupe GIZC

- Ms. Marguerite Voahirana Rasolofo (CNRE) a suggéré que la première version du plan d'action 2005 pourrait être soumis au GIZC comme étant un document de travail et les informations sur l'atelier pourraient être exploitées pour le mettre à jour.

- M. Douglas Hykle (IOSEA) a demandé comment les différents acteurs pourraient coopérer davantage pour avancer dans les 1-2 prochaines années? Quelle est la meilleure disposition pour assurer une certaine continuité de cet atelier? Il a dit qu'il serait décevant si aucun mécanisme n'est mis en place pour poursuivre cette discussion de groupe si enrichissante.

- M. Harifidy Ralison (WWF) a affirmé que les participants hésitent car, dans le passé, ils ont assisté à des ateliers où par la suite aucun engagement n'a été réalisé. Il a rappelé que le groupe de travail devrait être rattaché au GIZC, ainsi les débats pourraient se poursuivre, et que nombreux de ses membres étaient présents à l'atelier.

- M. Stéphane Ciccione a demandé comment le sous-comité GIZC pourrait être utilisé pour s'occuper de la conservation et la recherche sur les tortues marines?

- Mme. Hajanirina Razafindrainibe (SWIOFP) a dit que le CNRE a déjà été membre du GIZC et les tortues ont déjà fait partie des discussions du sous-comité. Donc, les participants n'ont pas beaucoup à faire, puisqu'ils ont déjà commencé à parler de tortues dans ce cadre.

- M. Stéphane Ciccione a proposé que le sous-comité du GIZC pourrait peut-être assumer plus de responsabilités?

Coopération régionale

- M. Rémi Ratsimbazafy (WWF) a réitéré sa suggestion de revoir les efforts fructueux déployés dans la région WIO, peut-être en organisant un événement impliquant d'autres pays du WIO. M. Stéphane Ciccione a affirmé que peut-être, au lieu d'organiser un nouvel atelier, les ateliers

financés existants pourraient être utilisés pour apprendre les meilleures pratiques (par exemple WIO-MTTF, WIOMSA) dans l'optique de minimiser les coûts.

- M. Harifidy Ralison (WWF) a affirmé que c'est une priorité de la WWF de renforcer la coopération au niveau régional.

- M. Douglas Hykle (IOSEA) a expliqué que Mrs Marguerite Rasolofo a représenté Madagascar au sein du WIO-MTTF. Il a demandé si Dr. George Hughes et M. Stéphane Ciccione pourraient envisager une amélioration de la collaboration dans d'autres domaines (par exemple l'échantillonnage génétique et le repérage par satellite)

- M. Stéphane Ciccione a dit que pour le compte de Kelonia, même s'ils ne disposent pas de financement spécifique, ils seraient heureux d'apporter leur assistance et de fournir des informations. Dr. George Hughes a déclaré que lui et le Président du WIO-MTTF, Dr Ronel Nel, seraient également en mesure de fournir des informations (surtout sur la tortue caouanne et la tortue luth pour SA).

- M. Harifidy Ralison (WWF) en tant que coordinateur de la WIOMSA à Madagascar, a souligné l'utilisation de la WIOMSA comme une source de connaissances.

5. Considérations politiques

- Un représentant du comité GIZC a réitéré que le comité tient compte des opinions de la communauté. Il a été rappelé que le CN GIZC est rattaché a la Primature et de ce fait ne pâtit pas des remaniements gouvernementaux; il est donc à l'abri de l'instabilité politique.

L'atelier a été clos sur la conclusion suivante : il a été convenu que le CNRE et le GIZC continueront leurs consultations, en tenant compte des nombreuses idées utiles qui ont été exprimées durant l'atelier. L'identification des questions importantes, et la suggestion d'interventions constructives effectuées dans l'optique de résoudre des problèmes fondamentaux, aideront Madagascar, avec la participation de toutes les parties prenantes concernées, à peaufiner et adopter son plan de gestion.

Annexes

Annexe 1: Agenda

Atelier sur l'adoption d'un Plan de Gestion et de Conservation des Tortues marines à Madagascar.

Objectif global :

Renforcer les recherches et la Conservation sur les Tortues marines à Madagascar de manière à accomplir les objectifs pour Madagascar, en tant que membre du programme IOSEA.

Objectifs spécifiques :

- Identifier les plus grandes menaces sur les tortues marines à Madagascar.
- Mettre en évidence les lacunes dans les recherches et la compréhension et les méthodes les plus pratiques et les plus efficaces pour combler ces lacunes.
- Appuyer les actions de conservation les plus efficaces pour réduire les menaces.
- Discuter et planifier comment mettre en application les meilleures initiatives de pratique de Conservation dans l'ensemble de Madagascar.
- Développer un « Plan d'action national » ou une « stratégie » fixant les priorités les plus importantes (et/ou les actions les plus pratiques /réalisables) identifiées durant l'atelier.

AGENDA DE L'ATELIER

Lundi 07 février 2011 **Revue sur l'IOSEA - Menaces sur les populations de tortues marines -- Activités en cours à Madagascar**

8 :30 – 9 :00 Accueil des participants
9 :00 – 9 :30 Discours d'ouverture
9 :30 – 9 :4 Présentation de l'atelier *(Blue Ventures ou CNRE*)
- But, Objectifs et Résultats attendus de l'atelier
- Agenda de l'atelier
- Logistique (Présentation : 10 à 15 mn ; Discussion et Questions – Réponses : 15 à 20 mn)

9 :45 – 10 :00 Pause-café

v **9 :30 – 12 :30** ***Session plénière***

Objectifs :
- Identifier les plus grandes menaces sur les tortues marines à Madagascar.
- Présenter les différents travaux en cours sur les tortues marines
- Mettre en évidence les lacunes dans les recherches et la compréhension et les méthodes les plus pratiques et les plus efficaces pour combler ces lacunes.

10 :00 – 10 :30 Présentation du Programme IOSEA « MoU of Marine Turtle Conservation and Management » *(Coordinateur du programme IOSEA)*

10 :30 – 11 :00 Revue sur le statut des tortues marines à Madagascar - (*Berthin) :*
- Les principaux sites de reproduction ;
- Les populations ;
- Les menaces.

11 :00 – 11 :30 Révision des lois en cours concernant les tortues marines à Madagascar et ceux des autres pays (exemptions des utilisations traditionnelles) (*Tiana, WWF)*
11 :30 – 12 :00 Activités en cours à Madagascar (*Equipe SWIOFP*)

12 :00 – 12 :30 Discussions (Questions– Réponses)

12 :30 – 14 :00 Déjeuner

v **14 :00 – 17 :00** **Session plénière**

Objectifs :

- Présenter les études des cas (Recherches et conservations en cours sur les tortues marines, se concentrant particulièrement sur ce qui a marché et sur ce qui n'a pas fonctionné pour la Conservation
- Faire un résumé consensuel sur les principales menaces et les actions de conservation qui ont été efficaces et ont réussi

14 :00 – 14 :30 Recherches et Programmes de Conservation en cours réalisées par le WWF (*Equipe WWF*)
14 :30 – 15 :00 Recherches et Programmes de Conservation en cours réalisées par Blue Ventures Conservation *(Equipe Blue Ventures*)

v **15 :00 – 15 :15** Pause-café

15 :30 – 16 :00 Les résultats des travaux effectués sur les tortues marines des Iles Barren (*Audrey Campillo, MHNG*)
16: 00 – 16 :30 : Les résultats des travaux effectués sur les tortues marines par Reefdoctor
16 :30 – 17 :00 : Discussions (Questions – Réponses)

Mardi 08 février 2011 **Solutions pratiques pour la conservation et le développement des recherches sur les tortues marines.**

Objectifs :

- Identifier et prioriser les principales actions de conservation requises pour la conservation des Tortues marines à Madagascar.
- Identifier les actions pratiques qui peuvent être mises en application par les différents organismes à Madagascar (du gouvernement aux communautés locales).

v **08 :30 – 10 :00** ***Session plénière***

08 :30 – 09 :15 Résumé des résultats de la première journée
09 :15 – 09 :30 Définition et formation des groupes de travaux

9 :30 – 10 :00 Pause-café

v **10 :00 – 12 :30** ***Travaux de groupes*** (4 groupes de réflexion)

Questions à considérer par chaque groupe

1. *Quels sont les principales problématiques de gestion et de recherches sur les tortues marines?* se référer au plan d'action du rapport national IOSEA (5.2.2 entre autres)

2. *Quels sont les limites entre les différents acteurs et entités (gouvernement, O.N.G., etc..), Où devraient être focalisés les efforts? Comment pouvons-nous capitaliser les forces de chaque entité ?*

3. *Est ce que Madagascar pourrait envisager un système alternatif de gestion intégrant la pêche traditionnelle aux tortues (quota et saison de pêche,…) en concertation avec les*

communautés locales? Les communautés locales peuvent-elles prendre plus de responsabilités dans la gestion des ressources?

4. *Autres priorités.*

Pour chaque problématique identifiée, la discussion doit s'engager selon cette méthode :

1. Faire un état des lieux sur cette problématique. Qu'est ce qui a été fait ?
2. Quels ont été les problèmes rencontrés ?
3. Quelles actions doivent être engagées ?
4. Quelle organisation et quels moyens doivent être mis en œuvre ?

12 :30 - 14 :00 : Déjeuner

14 : 00 - 15 :00 Présentation des travaux de chaque groupe 10mn par groupe

15 : 00 - 16:00 Synthèse des travaux de groupe

16 :00 – 16 :30 Pause – café

16 :30 - 17 :00 Liste de priorités pour la conservation et le développement des recherches sur les tortues marines à Madagascar.

Mercredi 09 février 2011 : **Plan d'exécution pour la Recherche et la Conservation des tortues marines**

Objectifs :

- Revoir le Plan de Gestion sur les tortues marines élaboré par l'ancien Comité National sur les Tortues marines et finaliser les grands axes stratégiques et les activités proposées dans le plan de gestion et en fixant les priorités les plus importantes (et/ou les actions pratiques et réalisables) identifiées lors de l'atelier.
- Créer un réseau national œuvrant pour la Conservation des tortues marines qui peut assister le point Focal de l'IOSEA (CNRE)
- Définir un Plan d'Action (court, moyen, long terme) pour la mise en œuvre effective du Plan de Gestion

08 :30 – 09: 00 ***Session plénière***

08 :30 – 09: 00 Revue des résultats de la première et de la deuxième journée

v ***Travaux de groupes*** (2 à 3 groupes)

09 :00 - 11 :30 Discussions des recommandations pour mettre en application les meilleures initiatives de pratique de Conservation dans l'ensemble de Madagascar.

Thèmes de discussions pour chaque groupe

- *Identification des grands Axes stratégiques et les activités proposées sur le Plan de gestion*
- *Recueil des différentes pratiques de conservations des tous les acteurs en cours*
- *Définition d'un Plan d'actions (à court, moyen, long terme) pour la mise en œuvre effective du Plan de Gestion*

9 :45 – 10 :00 Pause-café

11 :30 - 12 :30 Récapitulation des travaux de groupes, des résolutions et Recommandations

12 :30 - 14 :00 Déjeuner

v **14 :00 - 17 :00** ***Session plénière*** (*Stéphane Ciccione)*

Objectifs :

- Définir les prochaines étapes après l'atelier pour la mise en œuvre du Plan d'Action National et des recommandations ;
- Développer la meilleure façon pour atteindre les objectifs fixés durant l'atelier afin d'assurer l'application des idées obtenus de l'atelier
- Chartre des responsabilités

14 :00 - 16 :00 Discussion et récapitulation pour la finalisation du Plan d'Action National et perspectives d'actions

16 :00 – 17 :00 Recommandations finales et Remerciements.

Annexe 2: Tableau des acteurs

Acronym	Organisation	Participant	Organisation Competence	Region of activity	Email
MESUPRES	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	M. Christian Ralijaona (S.G)	Administration de la recherche		
MESUPRES		M. Remi Georges (D.G)			
MESUPRES	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	M. Jean Maharavo (D.R.)			jmmaharavo@gmail.com
CNRE	Centre National de Recherches sur l'Environnment, MESUPRES	M. Guy Rabarison	Centre de recherche; Execute les travaux et les projets/programmes des recherches environmentales		garabarison@yahoo.fr
CNRE	Centre National de Recherches sur l'Environnment, MESUPRES	Mme. Pierrette Ramasiarisoa			ramasipl@yahoo.fr
CNRE	Centre National de Recherches sur l'Environnment, MESUPRES	M. Pierre Ravelonandro (Directeur)			phravelona@yahoo.com
CNRE	Centre National de Recherches sur l'Environnment, MESUPRES	Mme. Marguerite Voahirana Rasolofo			mrasolovoa@yahoo.fr
CNRO	Centre National de Recherches Oceanographiques, MESUPRES	M. Jonah Ramanantoniaina	Recherche oceanographiques (la pecherie, le environment marin cotiers, biologie, ecologie). Recouperer les bagues des tortues au nord de Madagascar.		jonahramanant@yahoo.fr

Acronym	Organisation	Participant	Organisation Competence	Region of activity	Email
CNRO	Centre National de Recherches Oceanographiques, MESUPRES	M. Todiarivo Pierre			piertodiarivo@gmail.com
DPRH	Direction regionale de la Peche et des Resources Halieutiques Vatovoavy Fitovinany	M. RAVONJISOA Jean Regis (Directeur Régional Vatovavy Fitovinany)	Gestion et admnistration de la peche et des resrouces halieutiques (traditionelle, artisanale, industrielle)	Southest Madagascar	ravonjisoa.jr@hotmail.fr
DPRH	Directeur Régionale de la Pêche et des Ressources Halieutiques de Melaky	M. FANORENA Evariste Gaëtan	Gestion et admnistration de la peche et des resrouces halieutiques (traditionelle, artisanale, industrielle)	Melaky	No email access (+261 32 42 690 80)
MPRH	Ministère de la Peche et des Resources Halieutiques	Samueline Ranaivoson	Responsble de la Cellule Environnementale	Toutes les zones cotiers	samranaivo@gmail.com
DPRH	Direction regionale de la Peche et des Resources Halieutiques	GILBERT Francois (Directeur Regional Atsimo Andrefana)	Gestion et admnistration de la peche et des resrouces halieutiques (traditionelle, artisanale, industrielle)	Southwest Madagascar	gilbert_francois@yahoo.fr
CSP (MPRH)	Centre de Surveillance des Peches; Ministère de la Peche et des Resources Halieutiques	M.Tiana Randriambola	Font les suivi des activities des pecheurs sur toutes les cotes et ZEE	Toutes les zones cotiers	csp-soc@blueline.mg
CSP (MPRH)		M. Rijasoa Fanazava			rijafanazava@yahoo.fr
IHSM	Institut Halieutique et des Sciences Marines	M. Berthin Rakotonirina	Insitution de recherche pour la formation et l'execution des travaux	Southwest Madagascar	fanozaty@yahoo.fr

Acronym	Organisation	Participant	Organisation Competence	Region of activity	Email
IHSM	Institut Halieutique et des Sciences Marines	M. Mara Edouard		Southwest Madagascar	mara@syfed.refer.mg; maraedouard@yahoo.fr
IHSM	Institut Halieutique et des Sciences Marines	Eulalie Ranaivoson			eulalie_v@yahoo.fr
Université d'Antananarivo	Dpt Biologie Animale, Université d'Antananarivo	Mme Noromalala Raminosoa			rsnoro@yahoo.fr
SAGE	Service d'Appui à la Gestion de l'Environnement	Mme. Hajanirina Razafindrainibe (SWIOFP NCC5, GIZC)	Gestion de l'environnement avec les communautes	Tous les regions, zones cotiers	hajanirina.sage@blueline.mg; hajaniry@yahoo.fr
MEF	Ministère de l'Environnment et des Forets	Mme. Sahondra Rabesihanaka (Point focal CITES)	L'application des lois sur l'especes protegees (avec IUCN)		rabe_sahondra@yahoo.fr
GIZC	Comité National pour la Gestion Intégrée des Zones Côtières et Marines	M. Mamy Razakanaivo (Président du Comité (Primature))	Definer les priorities des actions dans les differents zones cotiers	Tous les regions, zones cotiers	razakanaivom@yahoo.fr
GIZC	Comité GIZC et également le Point Focal de la Convention de Nairobi à Madagascar	Mme Andrianarivo Chantal			val@madagascar.national.parks .mg: chantandri@gmail.com
PNRC	Programme National de Recherche Crevettière	RANDRIAMIARISOA Miandry	Insitution de recherche (seulement crevettière) attache au MPRH	Zones d'exploitation de crevettes	miandry343@yahoo.fr
PACP	Projet d'Appui aux Communautés des Pêcheurs de Toliara	M. Sébastien Tatangirafeno	Gestion de l'environnement avec les communautes	Southwest Madagascar	tt.sebastien@gmail.com
GAPCM	Groupement des Aquaculteurs et Pecheurs de crevette Malagache	M. Andrianirina Ralison	Groupe industrielle pour la perrennisation de l'exploitation crevettiere et la gestion durable	Zones d'exploitation de crevettes	gapcm.sg@blueline.mg
Consultante		Mme. Faratiana Rafatsifandriamanana			yfaratiana@yahoo.fr
WWF	World Wildlife Fund	M. Tiana Ramahaleo			tramahaleo@wwf.mg

Acronym	Organisation	Participant	Organisation Competence	Region of activity	Email
WWF	World Wildlife Fund	M. Dannick Randriamanantena			drandriamanantena@wwf.mg
WWF	World Wildlife Fund	M. Rémi Ratsimbazafy	WWF Marine Programme - WIOMER	WIO Islands	rratsimbazafy@wwf.mg
WWF	World Wildlife Fund	Harifidy Ralison			horalison@wwf.mg
TSA	Turtle Survival Alliance	M. Herilala Randriamahazo			herilala@turtlesurvival.org
CI	Conservation International	Mme. Ando Rabearisoa	Research and conservation	North East Madagascar	arabearisoa@conservation.org
Université de Tuléar		Mme. Audrey Campillo		Maintirano & Illes Barren	audreycampillo@yahoo.fr
Velondriake LMMA	Velondriake Locally Managed Marine Area	M. Roger Samba	Locally managed marine area	Southwest Madagascar	sambaroger@blueventures.org
ReefDoctor	ReefDoctor	Mme. Emma Gibbons		Bay of Ranobe, SW Madagascar	gibbons.e.l@gmail.com
WCS	Wildlife Conservation Society	M. Ambroise Brenier		North West, North East and South West Madagascar	abrenier@wcs.org
WCS/REBIOMA	Réseau de la Biodiversité de Madagascar	M. Tantely Tianarisoa	Cartography and species occurrence database	All Madagascar	tantely@rebioma.net
MNP	Madagascar National Parks	RAKOTOMALALA Jocelyn (antenne regionale)	gestion des aires protegees	All Madagascar	jocelyn08angap@yahoo.fr
BV	Blue Ventures	M. Shawn Peabody	Community-based conservation and local management of fisheries	Southwest Madagascar	shawn@blueventures.org
BV	Blue Ventures	Mme. Frances Humber			fran@blueventures.org

Acronym	Organisation	Participant	Organisation Competence	Region of activity	Email
BV	Blue Ventures	Dr. Alasdair Harris			al@blueventures.org
Commune Manombo	le Maire de Manombo	M. Nomery Honoré			None
DELC	Development and Environmental Law Center	Lalaina Rakotoson	Environmental law clinic	All Madagascar	lalatsitohaina@gmail.com
	Iranja Lodge	Mr Igance Vandry		Nosy Iranja	vandryignace@yahoo.fr
C3	Community Centred Conservation	Patricia Davies	Community-based conservation	North Madagascar	patricia@c-3.org.uk
C3	Community Centred Conservation	Chris Poonian			chris@c-3.org.uk
IOSEA	IOSEA Technical Adviser	Stephane Ciccione			stephaneciccione@kelonia.org
IOSEA	IOSEA Coordinateur	M. Douglas Hykle	Coordinates intergovernmental agreement among 32 States, including Madagascar		iosea@un.org
IOSEA	IOSEA Technical Adviser	Dr. George Hughes			george.hughes@iuncapped.co.za
QMM	QIT Madagascar Minerals / Riotinto	M. Tsirivelo Ratovoson (Coordinateur en Ecosystèmes aquatiques)	Gestion de la biodiversité marine et côtière avec les communautes dans la zone de Fort Dauphin	Southest Madagascar	Tsirivelo.Ratovoson@riotinto.com
DRPRH	Direction Régionale de la Pêche et des Ressources Halieutiques Anosy	M. Razafimandimby Jean Chrysostophe (Directeur Régional Anosy)	Gestion, admnistration de la peche et des resrouces halieutiques (traditionelle, artisanale, industrielle)	Southest Madagascar	chrysostophe@yahoo.fr

Acronym	Organisation	Participant	Organisation Competence	Region of activity	Email
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement	Dr Miguel PEDRONO	Le Cirad est un centre de recherche français qui répond, avec les pays du Sud, aux enjeux internationaux de l'agriculture et du développement.		miguel.pedrono@cirad.fr
	Independent	Geraud Leroux		Maintirano & Illes Barren	geraud.leroux@sunrise.ch
		Pr Rejo Félicitée Fienena			rejo_felicite@yahoo.fr
	Independent	Max Felici		Nosy Ankazoberavina (west Madagascar)	ulyssexplorer@gmail.com

Annexe 3: Documents juridiques pertinents

Decret No. 2006 - 400

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Tanindrazana-Fahafahana-Fandrosoana

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT,
DES EAUX ET FORETS

_____

DECRET N° 2006 - 400
portant classement des espèces de faune sauvage

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Vu la Constitution,

Vu l'Ordonnance n° 60-126 du 3 octobre 1960 fixant le régime de la chasse, de la pêche et de la protection de la faune,

Vu l'Ordonnance n° 62-020 du 18 août 1962 sur la détention des lémuriens,

Vu l'Ordonnance n° 75-014 du 5 août 1975 ratifiant la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction,

Vu la Loi n°2005-018 du 17 Octobre 2005 sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages,

Vu le Décret n° 69-085 du 25 février 1969 réglementant la chasse au papillon,

Vu le Décret n° 94/700 du 8 novembre 1994 sur la gestion du crocodile du Nil,

Vu le Décret n° 2003-007 du 12 janvier 2003 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Vu le Décret n°2003-008 du 12 janvier 2003 modifié par les décrets n°2004-001 du 5 janvier 2004, 2004-688 du 05 juillet 2004 n°2004-1076 du 07 décembre 2004 et n°2005-144 du 17 mars 2005, n°2005-700 du 19 octobre 2005 et n°2005-827 du 28 novembre 2005 portant nomination des membres du Gouvernement,

Vu le Décret n° 2005-334 du 31 mai 2005 fixant les attributions du Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts ainsi que l'organisation générale de son Ministère,

Vu le Décret 2006-097 du 31 janvier 2006 fixant les modalités d'application de la loi sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvage

Vu le Décret n°2006-098 du 31 janvier 2006 portant publication des annexes révisées de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction,

Sur proposition du Ministre de l'Environnement, des Eaux et Forêts,
En Conseil de Gouvernement,

DECRETE :

Article 1 : l'article premier de l'ordonnance 60-126 du 3 Octobre 1960, les espèces de faune sauvage (oiseaux et autres animaux sauvages) sont réparties en trois catégories : espèces protégées, gibier et espèces nuisibles.

Article 2 : Les espèces de faune sauvage relevant de la Catégorie I (espèces protégées) sont réparties en deux classes.

Les espèces de la Catégorie I, Classe I bénéficient d'une protection absolue sur tout le territoire de la République Malgache et ne peuvent ni être chassées, ni capturées, ni être détenues sauf dans les cas prévus par l'article 20 de l'ordonnance n°60-126 du 3 octobre 1960.

Les espèces de la Catégorie I, Classe II peuvent donner lieu à délivrance d'autorisation de chasse ou de capture, commerciale ou sportive dans les conditions réglementaires. Le quota de collecte pour chaque espèce de cette classe est fixé annuellement par l'Organe de Gestion CITES sur proposition de l'Autorité Scientifique CITES

Article 3 : Les espèces animales relevant de la Catégorie II peuvent être chassées en tout temps en tant qu'espèces nuisibles.

Article 4 : Les espèces sauvages constituant le gibier sont classées dans la Catégorie III. Elles peuvent être chassées ou capturées en vertu d'autorisation de chasse respectant les périodes de chasse.

Article 5 : Les Annexes au présent décret contiennent les listes des espèces de faunes sauvages concernés. L'énumération des espèces des Catégories I et II est limitative, celle de la Catégorie III est indicative.

Article 6 : La composition des catégories définies aux articles 2, 3 et 4 ci-dessus sera périodiquement mise à jour par arrêté du Ministre chargé des Eaux et Forêts sur proposition de l'Autorité Scientifique CITES.

Article 7 : Le présent décret abroge le décret n°61-096 du 16 février 1961 modifié par le décret n° 88-243 du 15 juin 1988 répartissant en trois catégories, les oiseaux et autres animaux sauvages vivant sur le territoire de la République Malgache et toutes les dispositions antérieures contraires.

Article 8 : Le Ministre de l'Environnement, des Eaux et Forêts et le Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel, diffusé et communiqué partout où besoin sera.

Antananarivo, le **13 juin 2006**

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Jacques SYLLA

Le Ministre de l'Environnement,
des Eaux et Forêts

Le Ministre de l'Education Nationale
et de la Recherche Scientifique

Charles Sylvain RABOTOARISON

Haja RAZAFINJATOVO

ANNEXE AU DECRET N° 2006 - 400 du 13 juin 2006
PORTANT CLASSEMENT DES ESPECES DE FAUNE SAUVAGES

CATEGORIE I, CLASSE I : ANIMAUX PROTEGES				
Genre	**Espèce**	**Nom malgache**	**Nom français**	**Nom Anglais**
		Tortues		
Caretta	***caretta***	**Mondroy**	**Tortue caouanne**	
Chelonia	***mydas***	**Fanonjoaty, Fanozaty**	**Tortue verte**	
Dermochelys	***coriacea***	**Fano valorirana**		
Eretmochelys	***imbricata***	**Fano hara**	**Tortue caret**	
Geochelone	*radiata*	Sokake	Tortue radiée	
Geochelone	*yniphora*	Angonoka	Tortue à soc	
Lepidochelys	***olivacea***	**Fanosasara**	**Tortue de Ridley**	
Pyxis	*arachnoides*	Tsakafy, Kapika, Zakapy	Tortue arraignée	
Pyxis	*planicauda*	Kapidolo	Tortue à queue plate	

Decret No. 2005-018 sur le CITES